

**LE DÉASTRE**

**APPENDICE G**

## APPENDICE G

## LE DÉSASTRE

- 
- |   |     |
|---|-----|
| 1. TELEX D'URGENCE  | 397 |
| Transmis par l' <i>Ocean Ranger</i> à 0439 Zulu (01 h 09 HNT) le 15 février, 1982 au United States Coast Guard Rescue Co-ordination Centre, New York.<br>Pièce #66. |     |
| 2. LISTE DES MEMBRES D'ÉQUIPAGE QUI ONT ÉTÉ RETROUVÉS PAR DATE, HEURE ET POSITION   | 398 |
| Tirée des rapports de la Gendarmerie royale canadienne.<br>Pièce #200.  |     |
| 3. LISTE DES MEMBRES D'ÉQUIPAGE DE L' <i>OCEAN RANGER</i> QUI ONT ÉTÉ RETROUVÉS   | 399 |
| Extrait de la pièce #41.  |     |
| 4. LISTE DES MEMBRES D'ÉQUIPAGE NON RETROUVÉS.  | 400 |
| Extrait de la pièce #41.  |     |
| 5. ARTICLES RÉCUPÉRÉS AU COURS DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE   | 403 |
| du 15 au 25 février, 1982<br>Extrait du rapport interne de la GRC.  |     |
| 6. NON-DISPONIBILITÉ DES AÉRONEFS EN RAISON DES TRAVAUX DE MAINTENANCE 103 <sup>e</sup> UNITÉ DE SAUVETAGE, BASE DES FORCES CANADIENNES À GÂNDER.                   | 405 |
| Extrait de la pièce #193.   |     |

NOTE: La communication entre l'Ocean Ranger et le RCC NYK CG s'est terminée à 0500Z, le 15 février 1982. L'opérateur du Centre de Commutation Telex a tenté à treize (13) reprises de communiquer avec l'Ocean Ranger, entre 0500Z et 0626Z, afin de remettre la plate-forme en contact avec la garde côtière. La plate-forme n'a pas répondu. (À cause de l'importance du ton de ce telex; on ne l'a pas traduit.)

## APPENDICE G-1

Telex d'urgence transmis par l'Ocean Ranger  
à 0439 Zulu (01h09 HNT) le 15 février 1982

(2/15/82)

HQT 0439Z

CENB 1330702

ARE EXPERIENCING A SEVERE LIST UNABLE TO CORRECT PROBLEM. NOTIFYING YOU PF PROBLEM QSL

(TELEX SWITCH OPTR-COMSAT) DO YOU WISH CONNECTION TO COAST GUARD AND WHAT SATELLITE ARE YOU ON GA

(O.C.) R R I WUD WISH CONN AM ON SATELLITE

(TELEX SWITCH) DO U WISH COAST GUARD NYK OR SAN FRANCISCO GA

(O.C.) NYK PLS

(TELEX SWITCH) MOM

230127775+ CONNECTION MADE WITH USCG RCC NYK 0442.6Z 15 FEBRUARY

USCG RCC NYK  
USCG RCC NYK

CENB 1330702

(O.C.) WE ARE THE ODECO OCEAN RANGER KRTB LOC 46.43.33 N 48.50.13 W AND ARE EXPERIENCING A SEVERE LIST OF ABOUT 10-15 DEGREES AND ARE IN THE MIDDLE OF A SEVERE STORM AT THE TIME 12 DEGREES AND PREGRESSING... REQUEST ASST ASAP... WE ARE AN OFFSHORE DRILLING PLATFORM... GA

(C.G.) DE RCC NYK WILL PAS INFO

(O.C.) R R WE WILL STBY AS LONG AS POSS

CENB 1330702

(O.C.) WINDS AT THIS TIME ARE APPROX FROM THE WEST AT APPROX 75 KNOTS. RIG IS OF SEMI-SU SUBMERSIBLE BUILD AND IS LISTING SEVERELY 12-15 DEGREES TO THE PORT SIDE... GENL INFO

CENB 1330702

(C.G.) USCG RCC NYK

INFO HAEEEE

INFO IS BEING FORWARDED TO RCCHALEEE RCC HALIFAX

GA

(O.C.) R RGA

(O.C.) R R WE CHECK THAT ALL AVAILABLE WORKBOATS IN THE IMMEDIATE AREA ARE COMING TO OUR ASST THERE ARE TWO OTHER SEMI SUBMERSIBLES IN THE AREA AND WILL DO ALL POSSIBLE TO ASSIST

GA

(C.G.) R R WILL ALSO PASS THIS INFO

## APPENDICE G-2

## Liste des membres d'équipage qui ont été récupérés (par date, heure et position)

VICTIME	RÉCUPÉRÉ PAR	POSITION	HEURE (LOCALE)	
Melvin Freid	<i>Nordertor</i>	46°35'N/48°31.5'W	11h50, 15 février 1982	
Craig Tilley	<i>Schnoorturm</i>	46°30'N/48°37'W	16h45, 16 février 1982	
Kenneth O'Brien	<i>Hudson</i>	<p>Les corps de ces cinq (5) victimes ont été récupérés aux heures et positions suivantes. La séquence des heures et des positions ne correspond pas nécessairement.</p>		
Kenneth Blackmore	<i>Hudson</i>			
Ronald Foley	<i>Hudson</i>		46°27.5'N/48°22.2'W,	09h17, 17 février 1982
Norman Dawe	<i>Hudson</i>		46°27.5'N/48°19.0'W,	10h34, 17 février 1982
			46°27.5'N/48°17.9'W,	11h, 17 février 1982
Derek Escott	<i>Hudson</i>	46°27.0'N/48°19.0'W,	11h45, 17 février 1982	
		46°27.6'N/48°18.9'W,	11h45, 17 février 1982	
Thomas Blevins	<i>Java Seal</i>	<p>Le corps de neuf (9) des victimes récupérées par le <i>Java Seal</i> l'ont été le 17 février 1982 entre 08h55 et 10h50 dans un rayon de trois milles par 46°27.8'N/48°21.4'W</p>		
Wade Brinstone	<i>Java Seal</i>			
Wayne Miller	<i>Java Seal</i>			
George F. Augot	<i>Java Seal</i>			
Ron E. Heffernan	<i>Java Seal</i>			
Robert Hicks	<i>Java Seal</i>			
Joseph C. Burry	<i>Java Seal</i>		Le corps de trois (3) des victimes récupérées par le <i>Java Seal</i> l'ont été le 17 février 1982 à 13h00 par 46°25'N/48°11'W	
Cliff Kuhl	<i>Java Seal</i>			
Douglas Putt	<i>Java Seal</i>			
Woodrow Warford	<i>Java Seal</i>		Le corps d'une (1) des victimes récupérées par le <i>Java Seal</i> l'ont été à 08h15 le 18 février 1982 par 46°19.1'N/48°13'W	
Robert Wilson	<i>Java Seal</i>			
William David Smith	<i>Java Seal</i>			
David Leon Drodgy	<i>Java Seal</i>			
Gerald Clarke	<i>Boltentor</i>	45°41.5N/48°28'W	12h15, 20 février 1982	
Kenneth Chafe	<i>Bartlett</i>	45°43'N/48°23'W	08h25, 20 février 1982	

## APPENDICE G-3

## Liste des membres d'équipage de l'Ocean Ranger qui ont été retrouvés

SOCIÉTÉ	NOM	ADRESSE
ANALYSTS OF CANADA LTD.	ESCOTT, Derek technicien, diagraphies	Mount Pearl, Terre-Neuve
ATLANTIC FORTIER	WARFORD, Woodrow steward	Carbonear, Terre-Neuve
EASTEEL INDUSTRIES	CHAFE, Kenneth ajusteur	Topsail, Terre-Neuve
	CLARKE, Gerald soudeur	St. John's, Terre-Neuve
	PUTT, Douglas soudeur	Goulds, Terre-Neuve
HYDROSPACE MARINE SERVICES	MILLER, Wayne plongeur	St. John's, Terre-Neuve
NEYTFOR (TURBO-DRILL)	KUHL, Cliff	Brooks, Alberta
	WILSON, Robert	Calgary, Alberta
ODECO DRILLING	AUGOT, George F. ouvrier de plancher	Torbay, Terre-Neuve
	BLACKMORE, Kenneth infirmier	Norris Arm, Terre-Neuve
	BLEVINS, Thomas accrocheur	Plainfield, Connecticut, É.-U.-A.
	BRINSTON, Wade grutier	Arnold's Cove, Terre- Neuve
	BURRY, Joseph C. soudeur	Norman's Cove, Terre- Neuve
	DAWE, Norman machiniste	Harbour Grace, Terre- Neuve
	DRODDY, David Leon foreur	Covington, Louisianne É.-U.-A.
	FOLEY, Ronald manœuvre de forage	St. John's, Terre-Neuve
	FREID, Melvin matériaux	St. John's, Terre-Neuve
	HEFFERNAN, Ron E. manœuvre de forage	St. John's, Terre-Neuve
	HICKS, Robert L. mécanicien/électricien responsable	Goose Creek, Caroline du Sud É.-U.-A.
	O'BRIEN, Kenneth ouvrier de plancher	St. John's, Terre-Neuve
	SMITH, William David mécanicien d'installation de forage	Valley Station, Kentucky, É.-U.-A.
TILLEY, Craig manœuvre de forage	St. John's, Terre-Neuve	

## APPENDICE G-4

## Les membres d'équipage non retrouvés et présumés morts

ANALYSTS OF CANADA	DODD, Jim Technicien-chef, diagraphies	Berwick, Nouvelle-Écosse
	FOGG, Peter Chef d'exploitation, concept total	Mt. Pearl, Terre-Neuve
	GREENE, Cyril Échantillonneur	Piccadilly, Terre-Neuve
	HOLDEN, Derek Technicien-chef, diagraphies	Mt. Pearl, Terre-Neuve
	SHEPPARD, Rick Technicien, diagraphies	St. John's, Terre-Neuve
ATLANTIC FORTIER	SMIT, Frank Technicien, diagraphies	Kilbride, Terre-Neuve
	CONWAY, Daniel Steward	St. John's, Terre-Neuve
	DWYER, Terrance Chef steward	Carbonear, Terre-Neuve
	HARNUM, Fred Steward	St. John's, Terre-Neuve
	NOSEWORTHY, Randy Cuisinier de nuit	St. John's, Terre-Neuve
	PINHORN, John Steward	St. John's Terre-Neuve
	RYANN, Dennis Steward	Medford, Ontario
BAROID OF CANADA LTD.	SMITH, William Steward	St. John's, Terre-Neuve
	HOWLAND, Robert C.	Calgary, Alberta
D'EON, MILLER & ASSOC.	HATFIELD, TOM Géologue	Wolfville, Nouvelle-Écosse
DOWELL OF CANADA LTD.	DAGG, Arthur Cimenteur	St. John's, Terre-Neuve
HYDROSPACE MARINE SERVICES	CRAWFORD, Gary Superviseur des plongées	St. John's, Terre-Neuve
	HALLIDAY, Norman Plongeur	Toronto, Ontario
	MITCHELL, Gord Plongeur	Lacombe, Alberta
	MORRISON, Perry Plongeur	Weston, Ontario
MacLAREN PLANSEARCH LTD.	CAINES, Greg Observateur météorologique - glaces	St. John's, Terre-Neuve

	DRAKE, Wayne Observateur météorologique – glaces	Kilbride, Terre-Neuve
PORTA TEST SYSTEMS LTD.	ARSENAULT, Robert Superviseur de chantier	St. John's, Terre-Neuve
	REID, Darryl Opérateur de chantier	Upper Gullies, Terre-Neuve
	TILLER, Greg Opérateur de chantier	Mt. Pearl, Terre-Neuve
SCHLUMBERGER OF CANADA	CHALMERS, David Ingénieur en chef de chantier	St. John's, Terre-Neuve
	HOWELL, Robert Chef opérateur, opérations au câble	London, Ontario
MOBIL OIL CANADA LTD.	FENEZ, Robert Ingénieur de forage	St. John's, Terre-Neuve
	JACOBSEN, Jack Contremaître de forage	Tusket, Nouvelle-Écosse
	MADDEN, Robert Contremaître de forage	Calgary, Alberta
ODECO DRILLING	BALDWIN, Nicholas Ouvrier de plancher	Carbonear, Terre-Neuve
	BOUTCHER, David Ouvrier de plancher	Corner Brook, Terre-Neuve
	BURSEY, Paul Électricien	St. John's, Terre-Neuve
	DONLON, Thomas Électricien	Sumter, Caroline du Sud, É.-U.-A.
	DUGAS, William Grutier	Abbeville, Louisiane, É.-U.-A.
	DYKE, Domenic Opérateur de salle de contrôle	Eastport, Terre-Neuve
	EVOY, Andrew Manœuvre de forage	Mt. Carmel, Terre-Neuve
	FERGUSON, Randell Technicien d'installation – sous-marine	Natchez, Mississippi, É.-U.-A.
	FRY, Carl Surveillant de la boue	St. John's, Terre-Neuve
	GANDY, George Mécanicien d'installation de forage	Logansport, Louisiane, É.-U.-A.
	GERBEAU, Guy Accrocheur	Montréal, Québec
	GORUM, Reginald Foreur	El Paso, Texas, É.-U.-A.
	HAUSS, Capt. Clarence Chef de barge	Baltimore, Maryland, É.-U.-A.

	HICKEY, Gregory Opérateur radioélectricien	Torbay, Terre-Neuve
	HOWELL, Albert Machiniste	Mount Pearl, Terre-Neuve
ODECO DRILLING	LEDREW, Harold Manœuvre de forage	Botwood, Terre-Neuve
	LEDREW, Robert Ouvrier de plancher	Botwood, Terre-Neuve
	MAURICE, Michael Manœuvre de forage	St. John's, Terre-Neuve
	MELENDY, Ralph Ouvrier de plancher	St. John's, Terre-Neuve
	O'NEILL, Paschal Joseph Manœuvre de forage	Fermeuse, Terre-Neuve
	PALMER, George Manœuvre de forage	St. John's, Terre-Neuve
	PARSONS, Clyde Ouvrier de plancher	Foxtrap, Terre-Neuve
	PIEROWAY, Donald Manœuvre de forage	Barachois Brook, Terre-Neuve
	POWELL, Willie Adjoint au chef de chantier de forage	Franklinton, Louisiane
	POWER, Gerald Surveillant de la boue	St. John's, Terre-Neuve
	RATHBUN, Donald Opérateur de la salle de contrôle	Narragansett, Rhode Island, É.-U.-A.
	STAPLETON, Ted Technicien en électronique	Mt. Pearl, Terre-Neuve
	THOMPSON, Benjamin Kent Chef de chantier de forage	Hattiesburg, Mississippi, É.-U.-A.
	VAUGHN, Gerald Adjoint au chef de chantier de forage	Collins, Mississippi, É.-U.-A.
	WATKINS, Michael Représentant – relations industrielles	Nouvelle-Orléans, Loui- siane, É.-U.-A.
	WINDSOR, Robert Ouvrier de plancher	Paradise, Terre-Neuve
	WINDSOR, Stephen Manœuvre de forage	Paradise, Terre-Neuve



## APPENDICE G-5

## Articles récupérés au cours des opérations de recherche et de sauvetage

Cet appendice porte sur la réception et l'identification des pièces reçues au Quai 17 du port de St. John's et récupérées par les navires engagés dans les missions de recherche et sauvetage lors du désastre maritime de l'*Ocean Ranger*. Les pièces volumineuses sont entreposées dans le bâtiment 205, Pleasantville, St. John's, Terre-Neuve. Les autres pièces sont remises au poste de la GRC à Donovans, Terre-Neuve.<sup>1</sup>

À 07h20, le 17 février 1982, le navire de soutien *Nordertor* commandé par le capitaine Baxter ALLINGHAM, est arrivé au quai 17. Les pièces suivantes ont été reçues :

(1) Une hélice en bronze fixée à un arbre de commande de quatre pieds de longueur. L'hélice et l'arbre ont été arrachés d'une embarcation de sauvetage de l'*Ocean Ranger* alors que l'équipage du *Nordertor* tentait de hisser l'embarcation sur son pont. Ceci s'est produit à 11h50 (heure locale) le 15 FÉVRIER 1982. La position était 46°35' N et 48°31' 5" W. Cette information est tirée du journal de bord du navire.

(2) Une embarcation de sauvetage de 58 places identifiée *Ocean Ranger* #3. L'embarcation de sauvetage a été fabriquée par Watercraft America Inc. et porte le numéro de série ELZ8-034/11/79. On a constaté que l'embarcation de sauvetage était retournée sur le pont du *Nordertor* et attachée au moyen de câbles et de chaînes: L'un des câbles avait coupé la moitié de la coque de l'embarcation de sauvetage. L'accastillage était complètement détruit; l'embarcation ne contenait pas de provisions mais deux rames identifiées *Ocean Ranger*. L'embarcation a été récupérée à 12h20 le 16 FÉVRIER 1982 par 46°24' N/48°15' W.

À 15h40, le 19 FÉVRIER 1982, le navire de service *Ravensturm* est arrivé au quai 17 et les cinq articles suivants ont été remis par le 1<sup>er</sup> lieutenant John COONEY:

(3) La section du fond d'un radeau de sauvetage pneumatique Elliott de 20 places en piètre état. Radeau récupéré à 14h54 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°14' N/47°24.2' W.

(4) La section supérieure d'un radeau de sauvetage pneumatique Elliott à 20 places. On a remarqué que le tendelet était très déchiré et que les compartiments se séparaient les uns des autres. Aucune section ne contenait de l'air. Radeau récupéré à 14h54 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°14' N/47°24' W.

(5) Un bidon gris de dix gallons fortement bosselé d'un côté et rouillé. Bidon récupéré à 15h le 17 FÉVRIER 1982 par 46°14' N/47°24' W.

(6) Un grand morceau de polystyrène jaune, identique à la mousse utilisée dans l'embarcation de sauvetage #3 de l'*Ocean Ranger* mais ne provenant pas de l'embarcation de sauvetage #3. Ce morceau de polystyrène a été récupéré à 15h00 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°14' N/47°24' W.

(7) Identique à (6) ci-dessus.

À 06h13, le 20 FÉVRIER 1982, le *MV Java Seal*, commandé par le capitaine Robert FRONTIERO a été visité et les articles suivants ont été remis :

(8) Treize brassières de sauvetage BILLY PUGH.

(9) Un gilet de travail BILLY PUGH et un assortiment d'autres épaves.

(10) Un sac à ordures contenant un rouleau de câble de couleur orange, une fusée éclairante et neuf bidons d'eau potable. Ces articles sont identiques aux fournitures trouvées dans un radeau de sauvetage pneumatique Elliott à 20 places. Ces articles ont été récupérés à 12h50 le 18 FÉVRIER 1982 par 46°13' N/47°49' W.

(11) Un sac de provisions fluorescent de couleur orange provenant d'un radeau de sauvetage Elliott à 20 places et contenant quarante bidons d'eau potable. Ce sac a été récupéré à 14h30 le 18 FÉVRIER 1982 par 46°07' N/47°41' W.

À 10h10, le 22 FÉVRIER 1982, le *Boltentor* commandé par le capitaine J.C. DAVISON est arrivé au quai 22 et a remis les pièces suivantes :

(12) Une embarcation de sauvetage HARDING à 50 places, provenant de l'*Ocean Ranger*. L'embarcation a été construite en 1974 à Bjorke Batbyggeri, Rosendal, Norvège. Numéro de série 2978. Cette embarcation était bien approvisionnée mais en mauvais état. Deux postes radio portatifs de marine trouvés dans l'embarcation étaient identifiés *Ocean Ranger* n° 1. La majorité de l'accastillage était encore en place mais il était écrasé sur l'embarcation. La partie avant de l'embarcation était défoncée et le bossoir avant manquait. Embarcation récupérée à 13h10 (heure locale) le 16 FÉVRIER 1982 par 46°16' N/48°08' W.

<sup>1</sup>Tiré d'un rapport interne de la GRC sur les articles obtenus des navires engagés dans les missions de recherche et sauvetage.

(13) Une partie d'un gilet de travail BILLY PUGH. Aucune marque sur le gilet. Gilet récupéré à 13h20 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°01' N/47°11' W.

(14) Un sac fluorescent de couleur orange provenant d'un radeau de sauvetage Elliott à 20 places et contenant 24 bidons d'eau potable. Sac récupéré à 13h20 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°01' N/47°12' W.

(15) Un radeau de sauvetage pneumatique Elliot à 20 places. Le radeau se trouvait dans un état passable; plusieurs compartiments du fond étaient gonflés mais la partie supérieur du tendelet était très déchirée. Radeau récupéré à 13h25 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°01' N/47°11' W.

À 10h55, le 23 FÉVRIER 1982, le *Seaforth Highlander* commandé par le capitaine Ronald Stewart DUNÇAN a été visité et les articles suivants ont été remis :

(16) Un radeau de sauvetage pneumatique Elliot à 20 places en piètre état. Le radeau était déchiré et complètement dégonflé. La majeure partie du tendelet avait été emportée et ce qui en restait était en lambeaux. Radeau récupéré à 12h55 le 17 FÉVRIER 1982 par 45°47' N/46°41' W.

(17) Un sac fluorescent de couleur orange contenant seize bidons d'eau potable et deux fusées éclairantes rouges à main. Les fusées étaient dans un sac en plastique mais elles étaient imbibées d'eau. Le tout a été récupéré à 14h22 le 17 FÉVRIER 1982 par 45°49' N/46°39.5' W.

(18) Une balle de gros cordage jaune récupérée à 16h52 le 17 FÉVRIER 1982 par 46°10'44"N / 48°11'31"W.

À 11h le 25 FÉVRIER 1982, le *Bartlett*, navire de la Garde côtière canadienne commandé par le capitaine Phillip GRANDY, a été visité et les articles suivants ont été remis :

(19) Un radeau de sauvetage pneumatique Elliot de 20 places en deux sections. Le radeau était dégonflé et très déchiré. La majorité du tendelet avait été emportée et ce qui en restait était en lambeaux. Radeau récupéré à 06h20 (heure locale) le 20 FÉVRIER 1982 par 45°47' N/48°22.6' W.

(20) Une brassière de sauvetage BILLY PUGH enlevée du corps d'une victime de l'*Ocean Ranger*. La brassière portait l'inscription *Ocean Ranger*. Récupérée à 08h25 (heure locale) le 20 FÉVRIER 1982 par 45°43' N/48°23' W.

(21) Une radiobalise de détresse (ELT) identifiée *Ocean Ranger*. Cette ELT fonctionnait encore lorsqu'elle a été récupérée à 14h07 le 20 FÉVRIER 1982 par 45°47' N/48°22.6' W.

(22) Une section centrale en fibre de verre grise provenant d'une embarcation de sauvetage. Cette section était pleine de provisions et contenait une feuille de contrôle identifiée Lifeboat N° 2 (Embarcation de sauvetage n° 2). Récupérée à 06h20 (heure locale) le 20 FÉVRIER 1982 par 45°43' N/48°23' W.

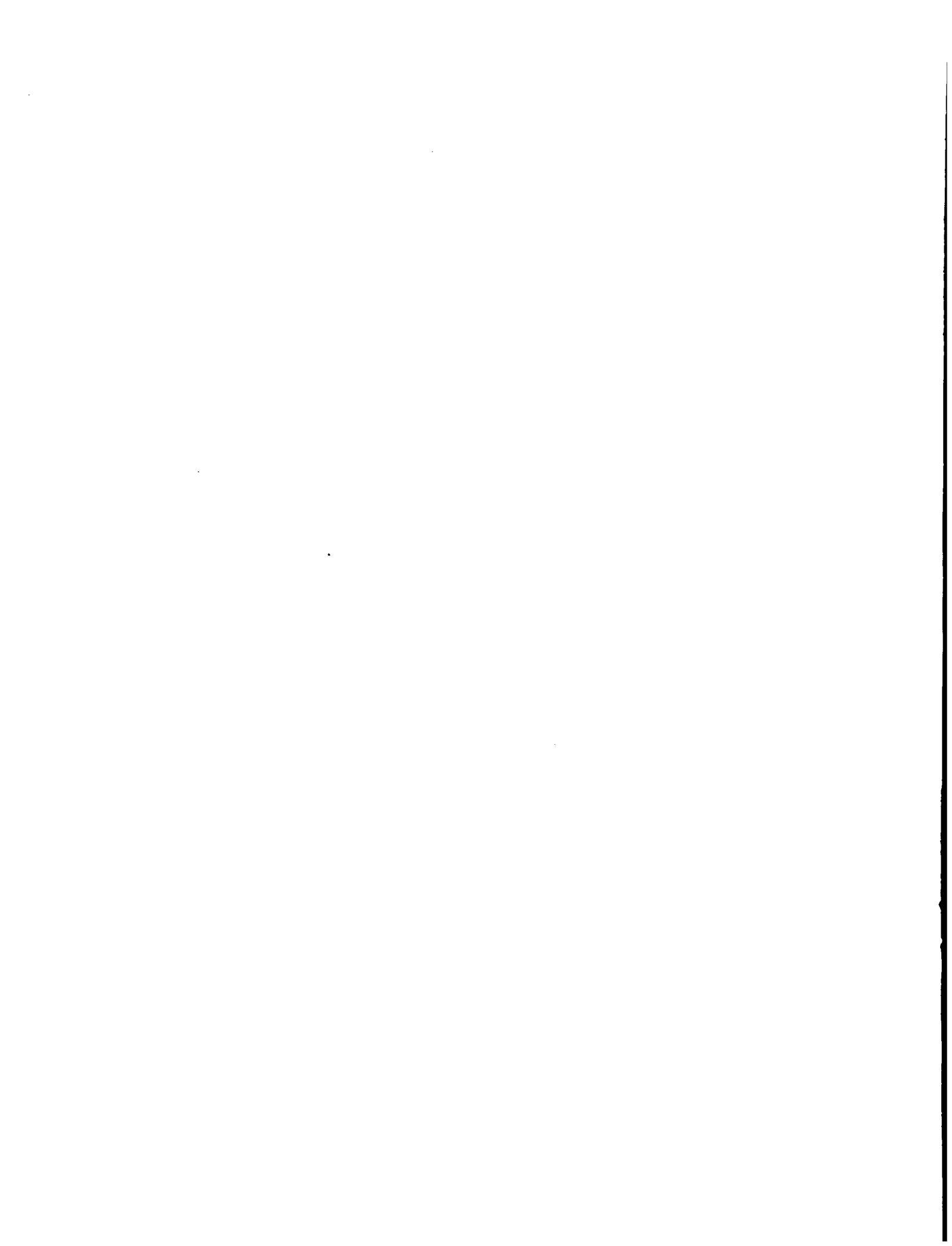
En plus des articles précédents, les suivants ont été récupérés depuis:

a) Le 12 JUILLET 1982, le *Zambezi*, chalutier de Fishery Products, a récupéré un radeau de sauvetage pneumatique Elliot de 20 places par 45°30' N/48°50' W alors qu'il chalutait au large des Grands bancs. Le bateau a fait escale à Catalina et le radeau de sauvetage a été remis à la GRC.

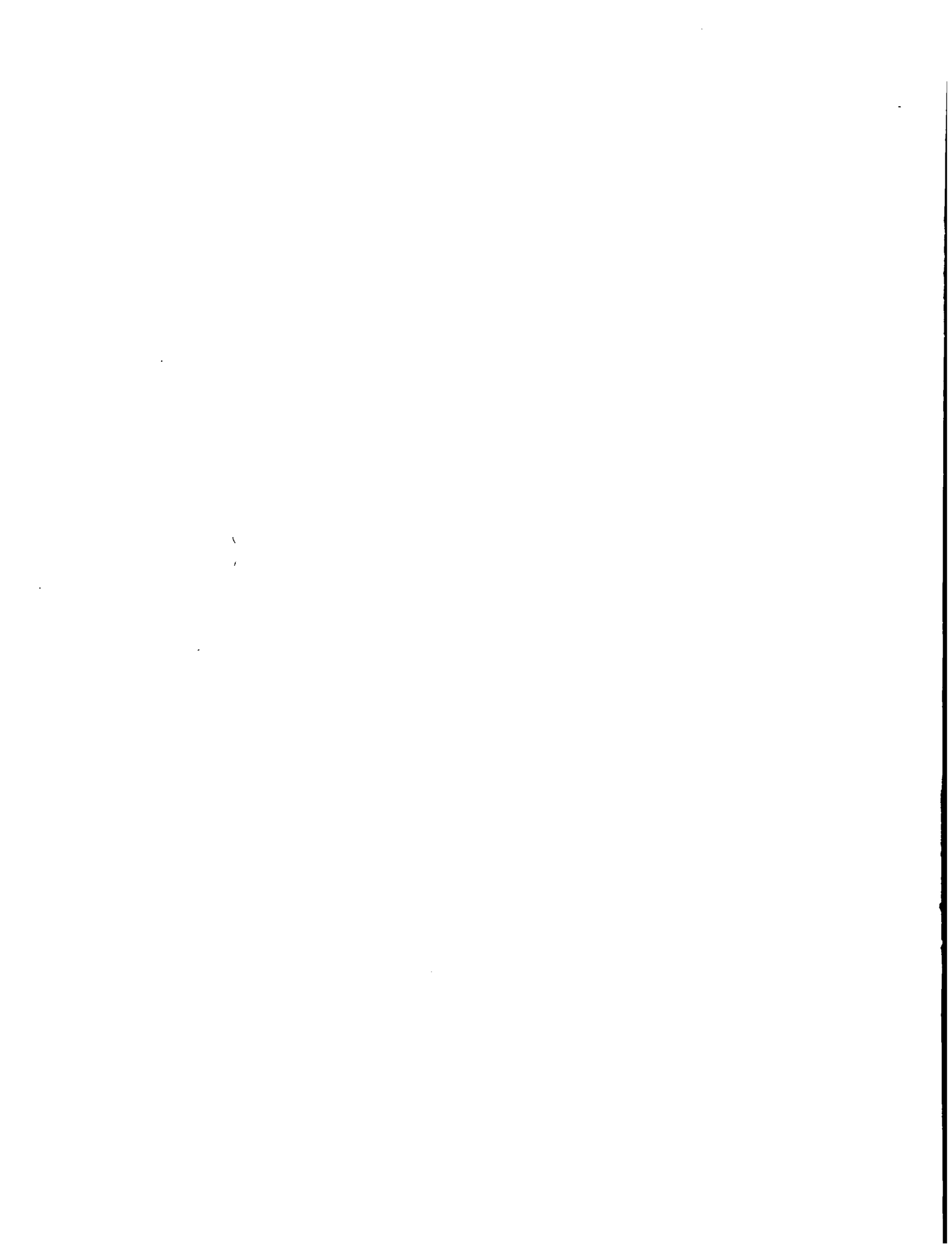
b) Deux gilets de sauvetage portant l'inscription *Ocean Ranger* étaient rejetés sur la côte des Îles Féroé au nord d'Écosse. Ils étaient récupérés séparément pendant l'été de 1982.

**APPENDICE G-6**  
**Non-disponibilité des aéronefs en raison des travaux de maintenance**

HÉLICOPTÈRE 301	HÉLICOPTÈRE 302	HÉLICOPTÈRE 310
DATES (DURÉE) 1981	DATES (DURÉE) 1981	DATES (DURÉE) 1981
12 mars – 14 avril (34 jours)	16 mars – 16 mars (7 hrs)	11 mars – 17 mars (6 jours)
15 avril – 16 avril (1 jour)	22 mars – 26 mars (14 hrs)	23 mars – 01 avril (8 jours)
25 avril – 25 avril (8 hrs)	27 mars – 27 mars (16.5 hrs)	07 mai – 08 mai (24 hrs)
30 avril – 06 mai (6 jours)	02 avril – 02 avril (10 hrs)	14 mai – 14 mai (7 hrs)
10 juin – 12 juin (2 jours)	06 avril – 06 avril (9 hrs)	15 mai – 17 mai (2 jours)
18 juin – 19 juin (19 hrs)	10 avril – 10 avril (4 hrs)	19 mai – 02 juin (13.5 jours)
20 juin – 21 juin (33 hrs)	15 avril – 15 avril (13 hrs)	04 juin – 04 juin (5 hrs)
03 juill – 03 juill (3.5 hrs)	21 avril – 23 avril (58 hrs)	15 juin – 15 juin (6 hrs)
07 juill – 09 juill (46 hrs)	28 avril – 01 mai (2.5 jours)	18 juin – 19 juin (16 hrs)
21 juill – 09 sept (51 jours)	17 mai – 19 mai (2 jours)	19 juin – 19 juin (6 hrs)
23 sept – 23 sept (7 hrs)	01 juin – 26 juin (26 jours)	29 juin – 06 juill (7 jours)
22 oct – 22 oct (3 hrs)	08 juill – 20 juill (13 jours)	11 juill – 20 juill (9 jours)
10 nov – 10 nov (4.5 hrs)	27 juill – 27 juill (15 hrs)	31 août – 06 oct (36 jours)
25 nov – 30 nov (5 jours)	06 août – 06 août (6 hrs)	08 oct – 13 oct (5.5 jours)
14 déc – 15 déc (29 hrs)	12 août – 13 août (12 hrs)	16 oct – 18 oct (2.5 jours)
	14 août – 14 août (20 hrs)	20 oct – 21 oct (17 hrs)
	03 sept – 03 sept (3.5 hrs)	02 nov – 05 nov (3 jours)
	08 sept – 09 sept (8.5 hrs)	07 nov – 09 nov (2.5 jours)
	16 sept – 18 sept (2 jours)	04 déc – 06 déc (2.5 jours)
	22 sept – 23 sept (12 hrs)	
	23 sept – 29 sept (6 jours)	
	03 oct – 06 oct (4 jours)	
	08 oct – 27 nov (51 jours)	
	06 déc – 10 déc (4.5 jours)	
	11 déc – 11 déc (9 hrs)	
	15 déc – 24 déc (8.5 jours)	
DATES (DURÉE) 1982	DATES (DURÉE) 1982	DATES (DURÉE) 1982
22 déc – 14 fév (53 jours)	06 jan – 06 jan (8 hrs)	14 jan – 21 jan (7.5 jours)
04 mars – 05 mars (28 hrs)	12 jan – 12 jan (7 hrs)	08 fév – 10 fév (2 jours)
05 mars – 06 mars (35.5 hrs)	14 jan – 14 jan (3.5 hrs)	22 fév – 25 mars (32 jours)
09 mars – 09 mars (3 hrs)	26 jan – 26 jan (7 hrs)	
17 mars – 17 mars (2.5 hrs)	27 jan – 27 jan (9.5 hrs)	
	28 jan – 28 jan (4 hrs)	
	04 fév – 06 fév (2.5 jours)	
	11 fév – 11 fév (7 hrs)	
	12 fév – 13 fév (1.5 jours)	
	02 mars – 31 mars (30 jours)	



**GLOSSAIRE**



## GLOSSAIRE

**ABS** American Bureau of Shipping.

**AGENT DES COMMUNICATIONS**

**D'URGENCE** Tel qu'identifié dans le plan d'urgence, agent de la compagnie Mobil qui en temps de crise exerce le contrôle des mesures d'urgence et des transmissions d'informations. Cette fonction est normalement assurée par une des personnes suivantes: le contremaître, le surveillant des opérations de forage, l'ingénieur en chef, le chef de logistique ou le chef-comptable.

**AMARRES** Tout cordage, chaîne ou câble au moyen duquel une installation est amarée au quai ou ancrée au fond de la mer.

**AMPÈREMÈTRE** Instrument destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

**ANÉMOMÈTRE** Appareil servant à mesurer la vitesse du vent.

**APGTC** Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

**APPEL À TOUS LES NAVIRES** Transmission radio destinée à tous les navires se trouvant dans la zone d'émission de la station émettrice. Le message est précédé d'un mot convenu international correspondant au degré d'urgence, tel que la répétition trois fois de «MAYDAY RELAY» dans le cas d'un signal de détresse, ou de «PAN-PAN» dans le cas d'un signal d'urgence.

**ASSIETTE** Manière dont un navire est «assis» dans l'eau, c'est-à-dire, sa situation quant à la différence des tirants d'eau arrière et avant.

**AURORA** Nom d'un type d'aéronef de patrouille maritime. Ces appareils sont équipés d'instruments sophistiqués pour la détection et la poursuite de sous-marins, et sont parfois utilisés par les autorités SAR pour la coordination des mouvements d'aéronefs et de bâtiments dans la zone des recherches.

**AUTORISATION DE FORAGE** Autorisation donnée à l'exploitant par l'administration du pétrole et du gaz des terres du Canada après l'étude par celle-ci du programme de forage proposé. L'exploitant doit obtenir une autorisation pour chacun des puits qu'il veut forer.

**AU VENT** Dans la direction d'où souffle le vent.

**BANDE LATÉRALE UNIQUE** Mode de communication reconnu au niveau international. La BLU (ou SSB, sigle anglais sou-

vent utilisé en français) supprime une des bandes latérales de modulation, ou une partie de l'onde porteuse, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité et l'efficacité de la transmission.

**BASTINGAGE** Voir: Pavois.

**BLU** Voir: Bande latérale unique.

**BOSSOIR D'EMBARCATION** Arc-boutant auquel est suspendue une embarcation de sauvetage, et au moyen duquel cette dernière est mise à l'eau ou hissée le long du bord.

**BOUE DE FORAGE** Fluide à base d'eau ou d'huile, introduit sous pression dans la colonne de forage. Son rôle est de lubrifier et de refroidir l'outil, et d'entraîner vers la surface les déblais de forage. La pression hydrostatique de la boue empêche les fluides de la formation de pénétrer dans le puits, et aide à prévenir l'affaissement du trou. La consistance et les propriétés chimiques de la boue peuvent être modifiées en fonction des conditions de forage.

**BOURRELET DE DÉFENSE** Raidisseur externe installé le long du bord d'un navire, au-dessus de la flottaison. Son rôle est de protéger la coque.

**BRUINE GIVRANTE** Dépôt de glace opaque dont la surface est inégale, par opposition à la pluie verglaçante dont la surface est généralement lisse, résultant de la précipitation qui gèle au contact de la surface du bâtiment.

**BUFFALO** Type d'aéronef utilisé en recherche et sauvetage pour le pistage et les communications sur les lieux d'un incident.

**CÂBLE MÉTALLIQUE** Cordage constitué de fils métalliques. La flexibilité du câble s'accroît avec le nombre de fils constituant chaque toron et le nombre de torons constituant le cordage.

**CÂBLE SAMSON** Cordage léger en chanvre de manille généralement composé de trois torons.

**CCGS** (Canadian Coast Guard Ship) Navire de la Garde côtière canadienne (NGCC).

**CENTRE DE COORDINATION DES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE (RCC)** Unité qui coordonne les activités de recherche et de sauvetage dans un secteur géographique bien défini. Le champs Hibernia se trouve dans la région du centre de Halifax.

**CERTIFICAT DE FRANC-BORD OU DE LIGNE DE CHARGE** Certificat émis par l'état du pavillon d'un navire ou d'une unité

de forage signifiant que la ligne de charge est conforme aux critères internationaux.

**CGV** Centre de gravité vertical. Par rapport à la quille, point par lequel passe constamment la résultante des forces dues à la pesanteur.

**CHAMP HIBERNIA** Partie des Grands bancs au sud-est de Terre-Neuve. Ses réserves de pétrole connues sont l'objet d'explorations depuis 1966.

**CHARGE EN PONTÉE** Tout le matériel et la marchandise arrimés sur le pont supérieur d'une plate-forme de forage. Le poids et la disposition de cette charge influencent le tirant d'eau et l'inclinaison de l'unité.

**CHAUMARD** Pièce de guidage pour les amarres, dont toutes les parties présentent des arrondis pour éviter d'user ou de couper les cordages.

**CHINOOK** Type d'hélicoptère birotor utilisé dans les opérations SAR. Semblable au Labrador/Voyageur.

**CISAILLER** Couper la colonne de forage au moyen des mâchoires cisailantes dans le bloc obturateur, dans le but de fermer complètement et rapidement le puits en cas de haute pression, ou pour faciliter la déconnexion rapide.

**CLINOMÈTRE** Indicateur mesurant l'inclinaison d'un bâtiment marin par rapport au plan horizontal.

**CLOISON** Séparation plane et verticale entre les compartiments d'un navire ou d'une unité mobile de forage.

**CNR** Conseil national de recherches (Canada).

**COLLECTEUR** Dispositif où se rassemblent plusieurs canalisations. Il peut être muni de soupapes et d'instruments permettant de mesurer et de contrôler le débit dans les canalisations. Un collecteur de duses est souvent installé sur le bloc d'obturation, avant l'achèvement d'un puits pour permettre le contrôle d'hydrocarbures qui pourraient s'échapper.

**COLONNE DE FORAGE** L'ensemble des tubages et de l'outil de forage suspendus à la tête d'injection dans la tour de forage, la rotation de la colonne étant assurée par la table de rotation. La colonne est allongée progressivement avec d'autres tubages au fur et à mesure que l'outil traverse les formations géologiques.

**COMBINAISON DE SURVIE** Voir Combinaison d'immersion.

**COMBINAISON D'IMMERSION** Vêtement isolant offrant une protection contre l'eau ou l'air froid. Trois types de combinaisons sont actuellement utilisés dans le domaine offshore: la combinaison portée par le personnel voyageant vers le site de forage par hélicoptère, la combinaison d'ouvrier portée par le personnel travaillant dans un environnement froid et n'offrant que très peu de protection contre l'eau, et finalement la combinaison de survie. Cette dernière est un vêtement d'une seule pièce, étanche à l'eau et au vent, et conçue pour protéger le porteur dans le cas d'abandon du bâtiment.

**COMMANDANT SUR PLACE** Personne responsable de la coordination locale des opérations et des unités de recherche et sauvetage. Un commandant sur place est normalement désigné pour des opérations de courte durée dans des cas où il pourrait y avoir des problèmes de communication et où il est essentiel de pouvoir obtenir des renseignements à partir du site d'une opération SAR.

**COMMANDE AUTOMATIQUE DE VOL** Système de navigation qui maintient automatiquement le cap, la vitesse et l'altitude d'un aéronef.

**COMMANDE MANUELLE DE PRISE D'EAU DE MER** Vanne papillon à commande manuelle située en amont de la prise d'eau télécommandée, utilisée lorsque cette dernière fonctionne mal. La fermeture de cette vanne empêche l'entrée d'eau de mer dans le système de ballasts.

**COMPARTIMENT ÉTANCHE** Compartiment fermé par des cloisons étanches à l'eau.

**COMPENSATEUR DE MOUVEMENT** Type d'amortisseur hydraulique ou pneumatique destiné à atténuer les effets du mouvement de la plate-forme sur les appareils de forage.

**CONDUIT DE CHÂÎNES** Conduit cylindrique reliant le puits aux chaînes et le pont du guindeau, dans lequel passe la chaîne d'ancre lors du mouillage ou du hissage de l'ancre.

**CONSOLE DE CONTRÔLE DES BALLASTS** Pupitre dans la salle de contrôle des ballasts où se trouvent les commandes des soupapes et les indicateurs permettant le contrôle des ballasts ainsi que le transfert de fluides dans les flotteurs d'une plate-forme semi-submersible.

**CONTRE-HUBLOT** Couvercle métallique que l'on rabat sur l'intérieur d'un hublot pour l'obtenir.

**CONTRÔLE D'UN PUIT** Contrôle d'un puits afin de prévenir toute éruption de ce dernier occasionnée par la présence de gaz, de pétrole ou d'eau sous pression dans la roche perméable. Ce contrôle peut s'exercer par le maintien soit d'une pression constante dans le tubage, soit d'une pression de fond constante en réglant la pression du tubage.

**COSSE** Anneau métallique dont la surface extérieure est en forme de gorge et destiné à recevoir un cordage ou câble métallique, en vue de former un œil protégé contre le cordage.

**COUPLEUR DE VOL STATIONNAIRE** Système qui, raccordé au système de commande de vol automatique, permet à un hélicoptère de se maintenir en vol stationnaire en utilisant son radar Doppler, sans intervention du pilote.

**COUSSINET D'ANCRE** Défense fixe montée en saillie sur les côtés des piles ou des pontons d'une unité semi-submersible et destinée à les protéger contre le frottement des ancrs lors du relevage ou du mouillage.

**DÉBALLASTER** Vidanger les ballasts d'un bâtiment pour en modifier le tirant d'eau ou l'assiette.

**DÉBRANCHEMENT** Opération par laquelle la plate-forme et la colonne de forage sont découplées, et la colonne laissée en place, supportée par les mâchoires dans le bloc d'obturation.

**DÉCONNEXION** Le découplage de la colonne montante et du bloc-obturateur de sorte que l'installation est dégagée du fond de la mer.

**DÉSACCOUPLER** Voir déconnexion.

**DISPOSITION D'AMARRAGE** Système au moyen duquel une unité semi-submersible ou un navire de forage est amarré au fond de la mer, et plus précisément, la disposition particulière des ancrs sur le fond.

**DISTANCE MÉTACENTRIQUE** Distance verticale entre le centre de gravité et le métacentre longitudinal ou transversal, normalement représentée par le sigle GM. Terme utilisé dans les calculs de stabilité. Un bâtiment est stable lorsque son centre de gravité est situé plus bas que le métacentre.

**DnV** Det norske Veritas (Norvège).

**EAU DE FORAGE** Le liquide utilisé dans la plupart des forages. Les installations offshore peuvent utiliser l'eau de mer, mais la plupart d'entre elles sont munies de réservoirs pouvant stocker l'eau de forage transportée par les bateaux de service.

**ÉCHELLE DE TIRANTS D'EAU** Graduations inscrites sur la coque d'un bâtiment qui permettent de mesurer l'enfoncement de la coque et donc le tirant d'eau.

**EMR** Énergie, mines et ressources.

**ENTREPRENEUR DE FORAGE** Société spécialisée dans les forages offshore, engagée par un exploitant pour exécuter le forage selon le programme. L'entrepreneur loue ou possède l'installation de forage et est payé par l'exploitant selon un contrat signé pour l'ensemble du programme. Par exemple, la société Mobil est l'exploitant qui engage comme entrepreneur la société ODECO.

**ENVAHISSEMENT PAR LES HAUTS** Envahissement par l'eau d'un compartiment étanche.

**ÉRUPTION** Échappement soudain, violent et incontrôlé de gaz ou de pétrole d'un puits, avec la boue, à haute pression. Une éruption se produit quand la pression de la formation est plus forte que la pression hydrostatique du fluide de forage. L'éruption met en danger matériels et personnes, et peut occasionner de coûteux retards dans le programme de forage.

**ESPACE D'AIR** Distance verticale entre le niveau moyen de la mer et le dessous du pont inférieur d'une unité semi-submersible.

**ESSAI DE RÉINCLINAISON** Nouvel essai d'inclinaison effectué lorsque l'on soupçonne que le poids du navire a augmenté depuis sa construction.

**ÉTAT D'ALERTE** Condition de l'organisation SAR suite à la réception d'un message de détresse. Le Centre de coordination des opérations de sauvetage (RCC) informe la salle des opérations de l'escadron en donnant l'ordre de décoller ou d'attendre d'autres instructions.

**ÉTAT DU PAVILLON** L'état dans lequel un navire est immatriculé.

**ÉTAT RIVERAIN** Le gouvernement de l'état riverain exerçant le contrôle administratif des opérations de forage à l'intérieur des limites de son territoire maritime.

**ÉTRAVE** Pièce saillante qui forme la proue d'un navire.

**EXPLOITANT** Compagnie pétrolière qui fait de l'exploration ou qui est responsable de l'exploitation des découvertes de pétrole ou de gaz. L'exploitant emploie normalement un entrepreneur pour effectuer le forage, mais conserve la responsabilité relative aux fournitures de tuyaux, de tubages, des appareils de puits, de produits chimiques, de ciment et des services de diagraphie.



**EXPLORATION SONAR** Sondage du milieu sous-marin effectué au moyen d'un sonar, appareil qui utilise des ondes sonores pour détecter des objets dans l'eau ou sur le fond. Les sonar classiques (à projection vers l'avant) et les sonar à balayage latéral sont utilisés pour les sondages hydrographiques, et les sonar de rentrée pour la rentrée de la colonne de forage dans le puits.

**FILET D'ESCALADE** Filet suspendu sur les flancs d'un navire ou d'une structure marine et permettant à l'équipage d'abandonner le bâtiment en descendant au moyen du filet, ce dernier servant d'échelle.

**FOND DE CALE** L'espace constituant le fond d'une carène où s'accumule l'eau de cale.

**FORMATION EN URGENCE MARITIME** Certificat émis par le ministère des transports canadien, attestant que le détenteur a atteint le niveau minimal de connaissances en techniques de survie maritime. Le cours de fonctions d'urgence en mer comprend l'instruction sur les équipements de sauvetage, la lutte contre l'incendie et les techniques de sauvetage et de survie. Ce cours est obligatoire pour la plupart des grades de matelots et d'officiers, et il est recommandé pour les ouvriers travaillant à bord d'installations offshore.

**FRANC-BORD** Distance entre le niveau de l'eau à l'extérieur du navire et la partie supérieure du pont complet la plus élevée.

**FRÉQUENCE INTERNATIONALE DE DÉTRESSE (2182 KHz)** La fréquence radio internationale pour les messages de détresse.

**GAFFE** Perche munie d'un croc et d'une pointe, servant à manœuvrer une embarcation à proximité d'un quai ou d'une autre embarcation.

**GARNITURE DE FORAGE** Tube d'acier sans soudure qui, lorsque joint à d'autres tubes identiques, constitue avec le trépan la colonne de forage.

**GCC** Garde côtière canadienne.

**GILET DE TRAVAIL** Vêtement de sauvetage moins encombrant que la brassière de sauvetage et porté par ceux qui travaillent dans des endroits où il y a risque de tomber à la mer.

**GÎTE (donner de la gîte)** Inclinaison d'une installation sur un bord, soit sous l'influence du vent ou de la houle, soit par suite d'un chargement inégal.

**GM** distance métacentrique.

**GRAPPIN** Genre de gros crochet formé d'une verge terminée par quatre pattes courbées. Il sert d'ancre d'embarcation et d'outil pour récupérer des objets tombés dans l'eau.

**GRC** Gendarmerie royale du Canada.

**GUINDEAU** Treuil servant à virer les chaînes d'ancre d'un navire ou d'une plate-forme semi-submersible.

**HÉLISURFACE** Pont spécial aménagé pour l'appontage d'un hélicoptère.

**HF** Haute fréquence.

**HNT** Heure normale de Terre-Neuve. Fuseau horaire dont l'heure est 3.5 heures plus tôt que l'heure de Greenwich.

**HUBLOT** Fenêtre généralement de forme circulaire, faite de verre épais inséré dans une monture en métal. Il sert à éclairer les emménagements d'un navire ou d'une structure offshore. Le hublot peut être fixe ou peut s'ouvrir pour aérer le compartiment.

**HYPOTHERMIE** Abaissement de la température du corps au-dessous de la normale, par suite d'exposition au froid. L'exposition au froid dans des conditions sévères telles que dans l'eau glacée peut entraîner la mort après quelques minutes seulement.

**INCLINAISON** L'inclinaison d'un bâtiment sur bâbord ou sur tribord sous l'effet du vent, de la houle, ou de la disposition de la charge en pontée.

**INDICATEUR DE NIVEAU** Voir jauge King.

**INTERVALLE DE VARIATION DU VENT** Intervalle de différence entre la vitesse du vent soutenu et la vitesse supérieure du vent en rafales.

**JAUGE KING** Marque de commerce. Manomètre vertical à mercure utilisé pour sonder les ballasts.

**JOINT COULISSANT** Joint qui se trouve au sommet de la colonne montante, là où elle pénètre dans la plate-forme. Il permet à la plate-forme de monter ou de descendre sous l'effet de la houle sans endommager la colonne montante, et aussi de découpler cette dernière lorsque ce mouvement excède certaines limites.

**KIPS** Abréviation de *kilopounds*, unité de mesure des tensions d'ancre. Un KIP est égal à 1 000 livres.

**LIGNE DE CHARGE** Ligne au-delà de laquelle un navire ne doit pas être chargé conformément aux règlements de franc-bord.

**LTSA** Laboratoire des techniques de sécurité aérienne. Unité appartenant au Bureau de la sécurité aérienne, de Transports Canada.

**MANUEL D'EXPLOITATION** Manuel contenant les informations nécessaires relatives à l'exploitation et aux opérations de la plate-forme en toutes conditions.

**MARCOM** Commandement maritime, des Forces armées canadiennes.

**MARISAT** Système de communications par satellite utilisé par les navires et les installations offshore. Il emploie des satellites géostationnaires au-dessus des océans Atlantique, Pacifique et Indien, trois stations terrestres côtières, et du matériel à bord des navires. Fonctionnant dans la bande de fréquences supérieure, il permet la liaison en phonie, en telex, en facsimilé, et peut également être raccordé à des réseaux de liaison de données ainsi qu'aux réseaux téléphoniques. Un enregistrement est fait automatiquement de l'heure de tout appel utilisant le système MARISAT.

**MAYDAY** Mot adopté comme signal de détresse international en radiotéléphonie. Le mot vient de l'expression française: «m'aider».

**MDN** Ministère de la Défense nationale.

**MÉCANISME DE COMMANDE DE SOUPE** Piston pneumatique ou hydraulique qui actionne une soupape.

**MED** Marine Emergency Duties (Voir Formation en urgence maritime).

**MICRO-CONTACT** Petit interrupteur protégé, habituellement de type unipolaire, unidirectionnel avec contacts «normalement ouvert» et «normalement fermé» communs. Utilisé surtout dans des applications industrielles où le cycle de fonctionnement se répète souvent, tel que les interrupteurs de fin de course dans diverses machines.

**MILLE MARIN** L'unité de mesure de distance utilisée en navigation maritime. Un mille marin (ou mille nautique) correspond à 6 000 pieds.

**MODE INDUSTRIEL** Une installation semi-submersible est en mode industriel lorsque les ballasts sont réglés pour les opérations efficaces de forage.

**MODU** Voir unité mobile de forage offshore.

**MOMENT D'INCLINAISON** Force externe nécessaire pour incliner un navire à partir de la position verticale.

**MOUFLE MOBILE** Partie mobile des appareils de levage utilisés pour monter et descendre la colonne de forage.

**NAVIGABILITÉ** État d'un navire qui peut prendre la mer en sécurité. Selon la loi des États-Unis, un navire est réputé être en état de navigabilité s'il est raisonnablement adéquat pour le service dans lequel il est engagé.

**NGCC** Voir CCGS.

**NHL** Laboratoire d'hydrodynamique norvégien. (Norwegian Hydrodynamic Laboratories).

**NORDCO** Newfoundland Oceans Research and Development Corporation.

**OBTURATEUR ANTI-ÉRUPTION** Équipement de sécurité installé sur la tête de puits. Il permet de contrôler l'écoulement du puits et d'empêcher une pression excessive du sondage de causer des dégâts à la formation, ou de mettre en danger personnel et équipement en atteignant le sommet du trou.

**ODECO** Ocean Drilling & Exploration Company.

**OMI** Organisation maritime internationale.

**OPÉRATEUR DE CONTRÔLE DES BALLASTS** À bord d'une plate-forme semi-submersible, membre d'équipage chargé de la veille dans la salle de contrôle des ballasts. À partir de la console des ballasts, l'opérateur assure le fonctionnement du système et la stabilité de l'installation dans toutes les conditions d'exploitation.

**ORDRE DE MISSION** L'engagement d'une unité SAR dans une mission de sauvetage par un centre de coordination des opérations de recherche et sauvetage.

**PANNEAU SCHÉMATIQUE** Tableau de la console de contrôle des ballasts affichant une représentation graphique des flotteurs et des circuits de ballasts d'une unité semi-submersible, et sur lequel sont montés les interrupteurs commandant les pompes de ballast et d'eau de forage ainsi que les soupapes télécommandées.

**PAVOIS** Partie du bordage de côté d'un navire, située au-dessus du pont supérieur. Protège le pont contre la mer et en même temps empêche hommes et objets de tomber à la mer.

**PILONNEMENT** Mouvement vertical d'une structure flottante dû à la levée de la mer. Les unités mobiles de forage sont équipées d'un ensemble qui compense le mouvement de la plate-forme par rapport à la colonne de forage qui ne peut bouger librement,

étant reliée au fond de la mer. Dans des conditions de pilonnement dépassant certaines limites, il est nécessaire d'arrêter les opérations de forage pour éviter d'endommager le matériel.

**PLANCHER DE FORAGE** La surface de travail à bord de la plate-forme, où sont effectuées les opérations de forage.

**PLAN D'URGENCE** Plan détaillé soumis par une société de forage à l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, dans lequel elle élabore les procédures qu'elle entend suivre dans diverses situations d'urgence telles que l'approche d'orages ou de glaces, la perte du contrôle d'un puits, ou des blessures à des membres de l'équipage.

**PLAT-BORD** Ceinture plus ou moins plate, à la partie supérieure du bordé de côté et entourant le pont d'un navire ou d'une embarcation.

**PLATE-FORME OFFSHORE** Plate-forme fixe ou mobile équipée d'une tour, de treuils, et de tout autre matériel nécessaire pour l'exploitation de forage en mer.

**POMME DE TOULINE** Genre de nœud pratiqué au bout d'une touline dans le but d'en faire un cordage lance-amarre. Le nœud a une forme sphérique et est normalement lesté au moyen d'un poids métallique inséré à l'intérieur du nœud.

**PONT EXPOSÉ** Le pont principal exposé aux intempéries.

**POSTES D'ABANDON** Postes d'embarquement pour les embarcations de sauvetage. Le rôle d'appel prévoit le poste et la fonction de chaque personne à bord en cas d'urgence.

**PRÊT À INTERVENIR** Voir Veille rapprochée.

**PRISE D'EAU DE MER** Caisson communiquant directement avec la mer et constituant l'entrée d'eau de mer pour une vanne de prise d'eau.

**PROGRAMME DE FORAGE** Programme qu'un exploitant soumet pour approbation à une autorité compétente, dans lequel il donne tous les détails relatifs à l'opération de forage qu'il propose d'entreprendre tels que les données relatives à la géologie et à l'environnement du ou des sites de forage, les informations relatives à l'équipement et aux méthodes utilisés, ainsi qu'un plan détaillé des consignes à suivre en cas d'urgence.

**PUITS AUX CHÂÎNES** Compartiment dans lequel sont logées les chaînes d'ancres.

## **PUITS CENTRAL (OU PUIES DE FORAGE)**

Trou à travers duquel on descend dans la mer le tube conducteur et tout l'équipement immergé d'une colonne de forage. Le puits est normalement situé près du centre de gravité d'une installation mobile de forage, dans le but d'atténuer autant que possible les effets du mouvement de la plate-forme.

**RACCORDEMENT TÉLÉPHONIQUE** Raccordement électronique d'une transmission radio au réseau téléphonique sur terre.

**RADIODIFFUSION À TOUS LES NAVIRES**  
Voir Appel à tous les navires.

**RADIO HF** Un système radio utilisant la bande haute fréquence située entre 3 et 30 mégahertz.

**RADIO VHF** Système de radiotransmission utilisant les très hautes fréquences (de 30 à 300 mégahertz).

**RAPPORT DE STABILITÉ** Rapport complété tous les matins par l'opérateur de contrôle des ballasts, dans lequel sont notés les niveaux des fluides, la condition des ballasts, la tension des appareils de mouillage, les charges en pontée, les conditions météo, et la lecture des jauges King. Des exemplaires des rapports sont envoyés hebdomadairement à la base à terre.

**RAVITAILLEMENT «À CHAUD»** Le ravitaillement en carburant d'un hélicoptère dont les moteurs sont en marche. Cette opération est parfois nécessaire à cause d'une situation d'urgence ou de conditions d'exploitation sévères.

**RCC** Rescue Co-ordination Centre. (Voir Centre de coordination des opérations de sauvetage).

**R et S** Recherche et sauvetage.

**RÔLE D'APPEL** Liste sur laquelle sont inscrits les noms de tout le personnel à bord, avec toutes les données concernant le poste et le rôle de chaque personne pendant les exercices d'incendie et de sauvetage, ainsi que l'embarcation de sauvetage prévue pour chacun.

**ROULIS** Balancement que prend le navire dans le sens transversal sous l'effet de la houle.

## **SALLE DE CONTRÔLE DES BALLASTS**

Dans une unité semi-submersible, compartiment dans lequel se trouvent les commandes et les dispositifs de contrôle du système de ballast.

**SAR** Search and Rescue (Voir R et S).

**SARCUP** (Search and Rescue Capability Update Program). Programme du gouverne-

ment canadien visant la modernisation et l'amélioration de l'équipement de sauvetage à bord de ses hélicoptères SAR.

**SAREC** (Search and Rescue Emergency Centre). Centre d'urgence SAR. Un sous-centre a l'intérieur d'une région de recherche et sauvetage. Ses ressources sont coordonnées par un Centre de coordination des opérations de recherche et sauvetage (RCC). En 1983, le nom a été changé à Marine Rescue Sub-centre, en anglais, et Centre secondaire de sauvetage maritime (CSSM) en français. Le Centre d'urgence SAR de St. John's est un sous-centre du RCC Halifax.

**SEA** Service de l'environnement atmosphérique.

**SEMI-SUBMERSIBLE** Plate-forme de forage offshore autonome, dont la flottabilité est assurée par une substructure flottante immergée, et solidaire de la plate-forme. Pendant les opérations de forage, l'unité semi-submersible est ancrée au fond de la mer au moyen d'un système d'ancrage funiculaire. Elle peut exploiter dans des profondeurs atteignant des centaines de pieds et à plusieurs milles de la côte.

**SOCIÉTÉ DE CLASSIFICATION** Société d'expertise qui apprécie l'état d'un navire soumis à sa surveillance pendant la construction et qui attribue une «classe» au navire selon ses règlements régissant la construction de divers types de bâtiments. La soumission d'un navire en construction à une des sociétés de classification n'est pas obligatoire, mais elle facilite l'obtention par la suite d'assurance à des primes favorables.

**SOLÉNOÏDE** Fil métallique enroulé sur un cylindre mobile, et qui, parcouru par un courant électrique, crée un champ magnétique qui agit sur le cylindre mobile. Les solénoïdes sont utilisés pour actionner les soupapes du type à poussoir.

**SOUPAPE (OU VANNE)** Dispositif automatique ou manuel qui permet de contrôler le débit d'un liquide ou d'un gaz dans une canalisation, assurant généralement l'écoulement dans une seule direction.

**SOUPAPE À COMMANDE PAR SOLÉNOÏDES** Vanne commandée par un courant électrique qui agit sur un solénoïde.

**SOUS LE VENT** Se trouver dans la direction où souffle le vent, par rapport à la côte, un balise, un autre navire, or tout objet recevant le vent le premier.

**STABILITÉ APRÈS AVARIE** Réserve de stabilité d'un bâtiment avarié, critère utilisé dans l'attribution d'une classification.

**SURETÉ INTÉGRÉE** (sécurité automatique) Se dit d'un mécanisme ou d'un système qui adopte automatiquement une condition ou une position ne présentant aucun danger, dans le cas d'une défaillance ou d'un accident.

**SURPIC** Acronyme anglais désignant une représentation graphique de tous les navires se trouvant à l'intérieur d'une distance donnée entourant un point particulier. Le système est basé sur l'indication volontaire de la position des navires à une unité de la U.S. Coast Guard, à Governor's Island, New York.

**SYSTÈME D'AMARRAGE** Système au moyen duquel une installation de forage est amarrée au fond marin. Il emploie normalement des chaînes, des cordages ou des câbles reliés à des ancrs posés sur le fond et à des treuils sur la plate-forme. Dans le cas d'une unité semi-submersible, la mise en position des ancrs se fait avec l'assistance de remorqueurs.

**SYSTÈME DE BALLASTS** Système constitué de réservoirs et de pompes communiquant au moyen de tuyautages et de vannes. Il permet de contrôler le niveau d'eau de ballast dans les pontons d'une unité semi-submersible, et ainsi de régler le tirant d'eau, l'inclinaison et la stabilité de la plate-forme.

**SYSTÈME DE DÉTECTION DE GAZ** Dispositif qui détecte la présence de gaz nocifs ou combustibles. Des détecteurs de gaz sont installés sur le plancher de forage, dans les compartiments à boue, et dans les espaces vides; les admissions et sorties d'air, ainsi que dans les ouvertures d'admission d'air de tout espace pressurisé.

**TABLE DE ROTATION** Mécanisme lourd installé sous la tour de forage et qui assure la rotation de la colonne de forage, tout en permettant d'ajouter ou d'enlever des pièces de tubage.

**TANGAGE** Balancement que prend le navire dans le sens de la longueur, lorsqu'il traverse perpendiculairement des lames.

**TENSION D'ANCRE** Effort de traction exerce par une plate-forme flottante sur ses appareils de mouillage.

**TÊTE DE Puits** Équipement installé au sommet d'un puits, et qui en assure le contrôle tout en permettant l'accès au trou de forage.

**TIGE DE COMMANDE MANUELLE** Petit outil formé d'une tige et d'un manchon filetés en laiton, que l'on insère dans une soupape à commande par solénoïdes pour l'ouvrir ou la fermer manuellement, permet-

tant ainsi de commander la soupape en l'absence de courant électrique.

**TIGE DE FORAGE** Voir Colonne de forage.

**TIGE EN LAITON** Voir Tige de commande manuelle.

**TIMONERIE** Structure établie sur le pont principal et abritant la barre et les instruments de navigation.

**TIRANT D'EAU** Distance verticale entre la flottaison et la quille. Le tirant d'eau d'un bâtiment semi-submersible peut être réglé en modifiant le niveau d'eau dans les réservoirs de ballast.

**TOUR DE FORAGE** Tour en acier s'élevant au-dessus de l'espace de forage sur le pont d'une installation offshore. La tour de forage sert à l'exécution des manœuvres de levage et de descente des outils.

**TRACÉ DE DÉRIVE** Pointage tracé de la vitesse et de la direction de dérive des débris flottants résultant d'un sinistre maritime. Utilisé par les services SAR pour planifier la méthode de recherche.

**TRÉPAN OU OUTIL DE FORAGE** Outil fixé au bout de la tige de forage. Il est constitué d'un «ped» lourd en acier sur lequel sont montés différents types de dents ou de roues dentées pour découper la roche. Il est généralement nettoyé et refroidi au moyen d'une ouverture qui laisse passer la boue de forage acheminée sous pression à travers la tige de forage.

**TUBAGE** Tube d'acier résistant à parois épaisses, placé à l'intérieur d'un sondage. Constitue le revêtement qui protège le trou et empêche les parois de s'effondrer.

**TUBE CONDUCTEUR MARIN** Tube de fort diamètre reliant le joint coulissant et le bloc anti-éruption. Il permet l'accès au puits et la circulation de la boue.

**TUYAUX DE COMPENSATION** Ensemble de tuyaux flexibles hydrauliques ou pneumatiques reliant la tour de forage et le compensateur de pilonnement, et permettant le libre mouvement du compensateur et du moufle mobile.

**103° UNITÉ DE SAUVETAGE (GANDER)** Unité des Forces canadiennes spécialisée dans la recherche et le sauvetage, basée à Gander, Terre-Neuve. Elle est équipée de trois hélicoptères du type Labrador.

**UNITÉ MOBILE DE FORAGE OFFSHORE** Bâtiment capable d'effectuer des opérations de forage ayant pour but d'explorer ou d'exploiter les ressources du sous-sol marin. Dans le cadre des forages offshore, navire ou plate-forme autonome et mobile, incluant

plates-formes auto-élevatrices, navires de forage, barges et semi-submersibles. Le sigle anglais MODU est utilisé en français.

**VEILLE RAPPROCHÉE** Condition du bateau de soutien lorsqu'il se tient en proximité d'une plate-forme de forage en cas d'urgence.

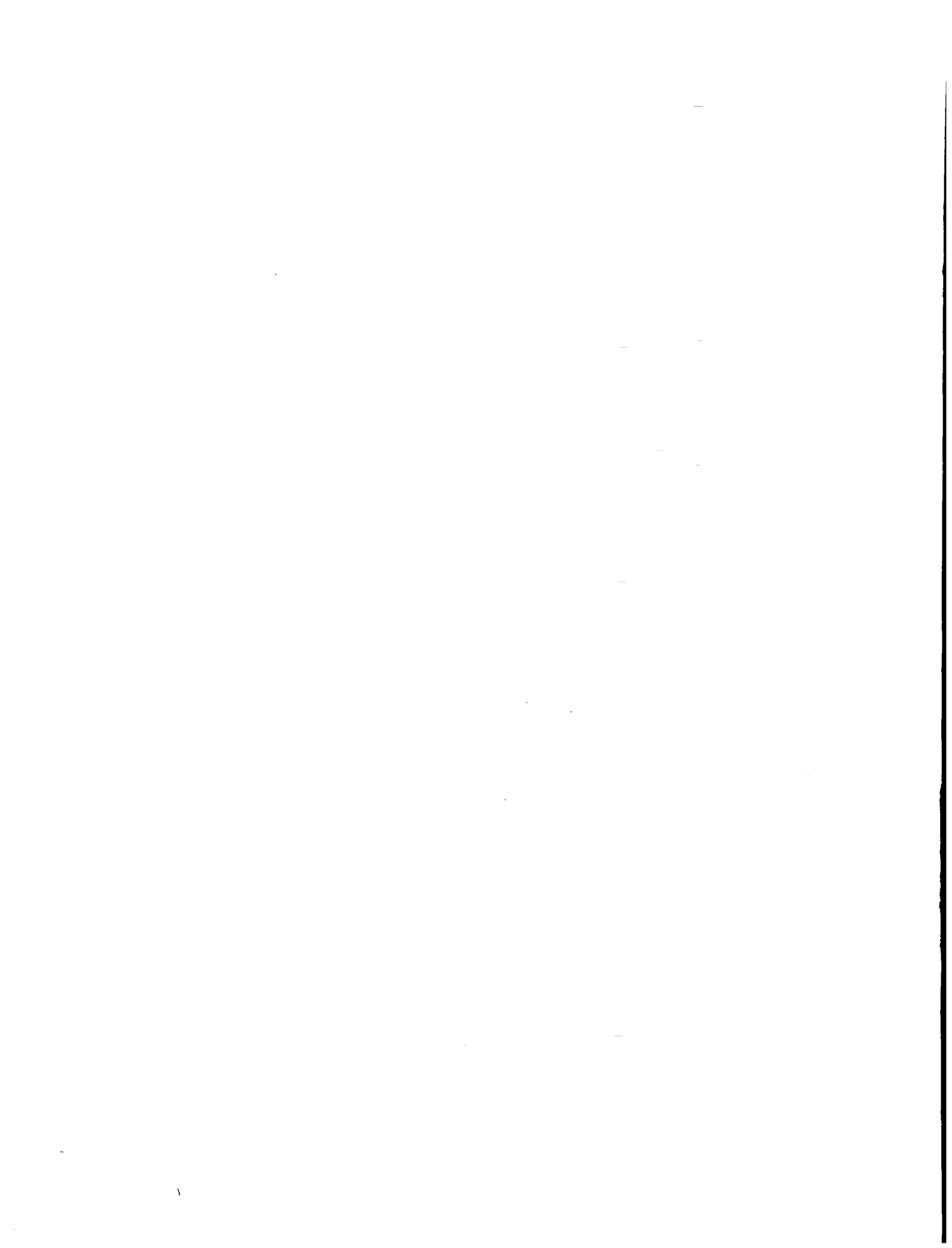
**VÉRIN À VIS** Tige filetée fixée sur le dispositif de commande d'une soupape télécommandée, offrant la possibilité d'ouvrir ou de fermer la soupape manuellement.

**VERRE TREMPÉ** Verre dont la dureté et l'élasticité ont été obtenues en le chauffant après le refroidissement à la trempe. Ce type de verre est souvent utilisé dans les hublots.

**VON** Indicatif d'appel de la station radio de la Garde côtière canadienne, à St. John's.

**Z** (Zulu). Désigne le temps moyen de Greenwich.

INDEX



## INDEX

Cet index ne renvoie pas aux Appendices. Les renvois en caractères gras se rapportent au Chapitre 10, qui contient les recommandations de la Commission.

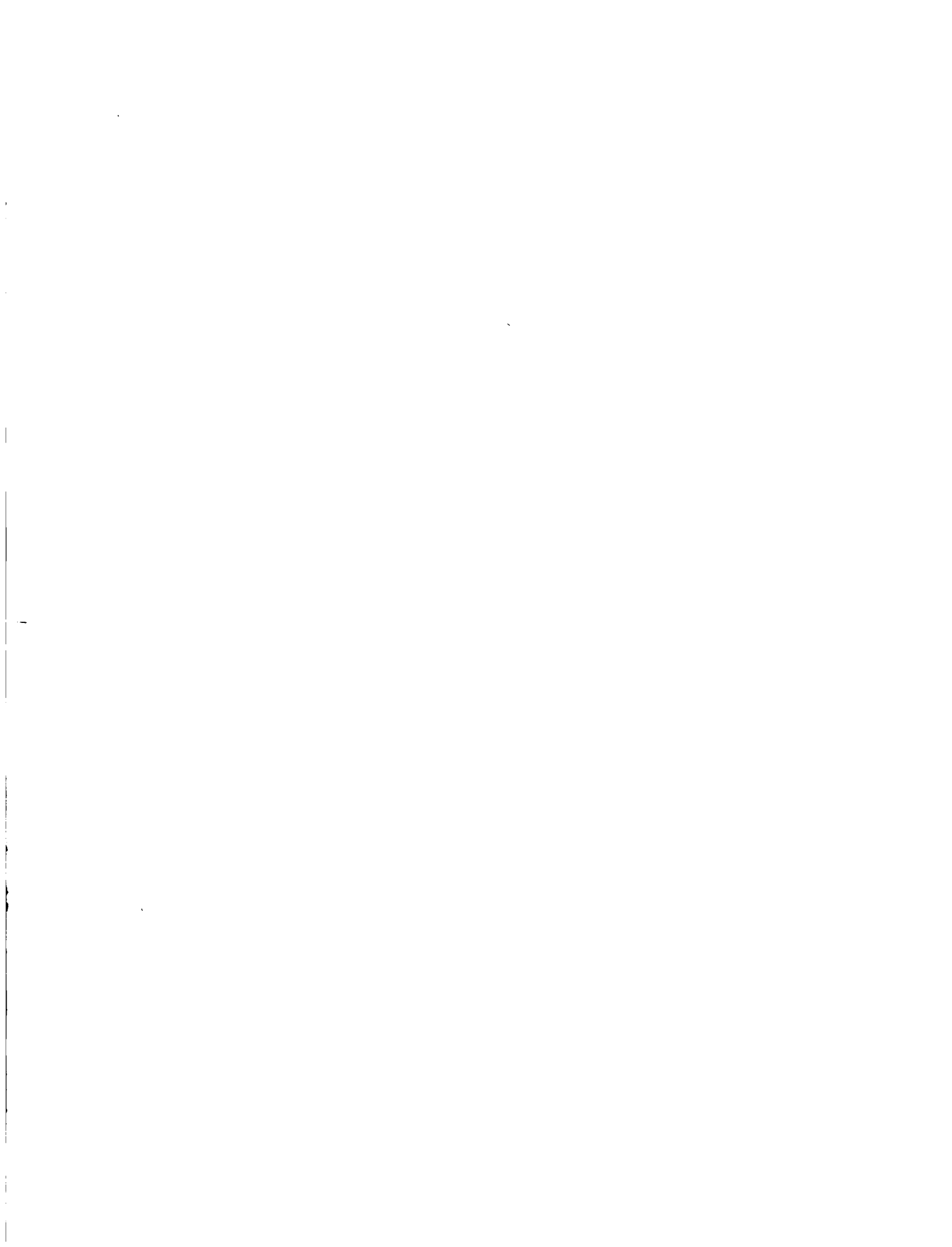
- abandon de l'*Ocean Ranger* 71, 106, 113, 115, 131, **152, 161**
- accrocheur  
fonctions et responsabilités 32
- Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC)  
Autorisation de forage **156**  
*Directives et procédures (1984)* **156, 158, 162, 170**  
formation de l'équipage 37, 39, 40, **161, 162, 164, 170, 171**  
inspections 9 à 10.  
modifications des règlements depuis perte de l'*Ocean Ranger* **156, 161 à 162, 170**  
*Règlement concernant le forage (1980)* 9 à 10 sur les combinaisons de survie 27, **161**.  
sur l'emploi de main-d'œuvre locale 37 à 39, **165, 166**.  
sur les mesures d'urgence 52, 53, **160, 161, 166**.  
sur les navires de soutien 47 à 48, 134, **166, 167**.  
sur les rapports **172**.  
sur les services de santé à bord d'unités MODU 49.
- aéronefs. Voir: Aurora., Buffalo, hélicoptères, Labrador/Voyageur, Sikorsky S-61
- agent des communications d'urgence (Mobil) 133, **166**
- alarmes  
entretien 34  
envahissement Voir: puits aux chaînes  
insuffisances 16, 108, **172**  
signalisation 25, 53, **172**
- alourdissement d'une unité semi-submersible 84, **153**
- amarres **159**  
largage rapide **162**  
telles que retrouvées sur le fond après le chavirement 79
- American Bureau of Shipping  
règlements vii, 3 à 6, 82  
visites d'inspection 6.
- ancres  
coussinets 5  
avaries 77, 79  
dérapage de l'ancre 79  
guindeaux 16, 79  
tensions 16, 34, 52, 100, 101, **155**
- appels 62 à 71, 143 à 147
- appel à tous les navires 115, 124, 139, 140, **168**
- Arctic Explorer* 27
- Aurora (avion) 121, 123, 139, 140, **168**
- Autorisation de forage* Voir: APGTC
- Balder Baffin* 78
- Bartlett* (navire de la Garde côtière canadienne) 123 à 125.
- Boltentor*  
appels entendus 66 à 67.  
fonctions de soutien 137.
- ordre de porter secours à l'*Ocean Ranger* 71, 113, 114, **166**.  
position 64, 65, 68, 71, 114, 120.  
repérage visuel de l'*Ocean Ranger* 105, 119, 132, 134.
- bossoirs. Voir: embarcations de sauvetage
- brassières de sauvetage 27, 116, **159, 161**.
- Buffalo (avion) 124, 130, 140, 142.
- capitaine  
à titre de personne exerçant le commandement 39 à 41, **164, 165**  
fonctions et responsabilités 32, 39 à 41, 53, **167**.  
compétences et formation 32, 41 à 42
- certificats  
canotiers 41, **161, 162**.  
certificat de conformité **157**.  
*certificat de sécurité de construction pour navires de charge* 8, 9, **155**.  
*Convention sur les lignes de charge* 8.  
formation d'emploi **162**.  
Inspection de la Garde côtière des États-Unis (U.S. Coast Guard) 9, 25, **155**.
- chambre des pompes  
emplacement 15, 16, 18, 88  
champs Hibernia vii, 3, 9, 31, 48, 62, 93, 134.  
Voir aussi: SAREC
- chaumards 10, 15, **159**.
- chef de chantier  
à titre de personne exerçant le commandement 31, 39 à 40, **164**  
rôle dans les mesures d'urgence 53 à 55  
formation 31, 39 à 40, **164 à 165**.
- chef soudeur  
fonctions et responsabilités 32.
- code MODU (OMI) 8, **156**
- combinaisons de survie. Voir combinaisons d'immersion
- combinaisons d'immersion  
combinaisons de survie 27, **152, 161, 167, 171**  
combinaisons isolantes d'ouvriers 27  
combinaisons pour équipages d'hélicoptères 27
- commandant sur place (SAR) 121, 122, 139 à 140, **168**
- compensateur de mouvements 65, 69, 93
- conception de l'*Ocean Ranger*,  
insuffisances. Voir: *Ocean Ranger*
- conditions de l'environnement  
effet sur l'opération des hélicoptères 115, 121 à 123, 140 à 142  
effet sur l'opération de l'*Ocean Ranger* 48, 62, 94, 100  
effet sur les tentatives de sauvetage 116 à 120, 137  
tempête des 14 et 15 février, 1982. 61, 62
- Conseil national de recherches du Canada (CNR) 82
- console de contrôle des ballasts  
admission d'air 19 à 24, 37, 81, 99, 107, **152**  
alimentation électrique 22, 80, 81, 99 à 104, 108, **152**  
défaillance occasionnée par l'entrée d'eau 66 à 68, 70, 94 à 101, **152**  
entretien 32  
étanchéité à l'eau 20, 106 à 108, **151, 152**  
évaluation des avaries par l'équipage 95 à 97, 99  
fonctionnement 20 à 22, 36 à 37, **173**
- fonctionnement manuel utilisant tiges de commande manuelle 23, 24, 36, 108
- fonctionnement suite à la défaillance 101 à 106
- inspection et essais des soupapes à solénoïdes 80 à 86, 96 à 98
- inspection et essais du panneau schématique par le LTSA Voir: Laboratoire de techniques de sécurité aérienne
- lampes témoins du panneau schématique 20 à 24, 84 à 89
- panneau schématique 19 à 25, 87
- panneau schématique tel que récupéré 80 à 82, 84, 87, 100
- réparation suite à la défaillance 96 à 97, 99 à 100, 102, 105 à 106
- soupapes à solénoïdes que récupérées 23, 80, à 82, 103
- veille de la condition de ballast 19, 22 à 24, **151**
- contre-hublots voir: salle de contrôle des ballasts
- contremaître  
fonctions et responsabilités 32  
formation 32  
rôle dans la structure de commandement 40
- Conventions internationales sur la sauvegarde de la vie humaine en mer* 4, 8.
- soupapes à solénoïdes 21, 23  
Voir aussi: LTSA, et Console de contrôle des ballasts.
- Convention sur les lignes de charge* 4, 8.
- coordonnateur sur place (Mobil) 113
- Crosbie Offshore Services 34, 47 à 48, **171**.
- David W. Taylor Naval Research and Development Center 84.
- déballastage 48, 93, 101 à 104, **171**.
- Direction générale du pétrole de Terre-Neuve, Voir aussi: règlements  
embauchage. Voir: politiques d'embauche  
inspections 9 à 10
- données relatives à l'accident  
collecte et analyse **159**  
statistiques sur l'*Ocean Ranger* 49, **161**.
- électricien  
fonctions et responsabilités 33.
- embarcations de sauvetage, voir: radeaux de sauvetage  
approbation par la Garde côtière des États-Unis 25, 27.  
armement des embarcations 41, 42, 53 à 54, **155 à 156, 161 à 162**.  
canotiers (brevetés) 41 à 42, **161, 162**.  
commandement 53 à 54  
emplacement 26, 132 à 133, **159**.  
entraînement de l'équipage 27, **162 à 163**.  
Harding 26, 27, 133, **159**.  
méthodes de mise à l'eau 26 à 27, 132  
rôle d'appel 54.  
Watercraft 26, 27, 132, **159**.
- embarcation de sauvetage mise à l'eau par l'*Ocean Ranger*  
chavirement 118 à 119, 142  
état 117 à 118, **152, 159 à 160**.  
récupération 120, 123.  
survivants 117.  
tentative de sauvetage par le *Seaforth Highlander*, Voir: *Seaforth Highlander*
- embauchage, Voir: politiques d'embauchage.
- Enquêtes sur les accidents maritimes, *Loi sur la marine marchande du Canada* iii, **158**.
- équipement de sauvetage **167**  
description 25 à 27

- hélicoptères 121, 137 à 138, 140 à 142.  
navires de soutien 118 à 120, 134, **167, 169**.
- entretien des systèmes et de l'équipement 32 à 34, 53, **153**.
- envahissement par les hauts  
inclinaisons ou point initial d'envahissement 6, 16, 82, **153, 154**.
- environnement (réception de données) 20, 48.  
étanchéité (des locaux) 17, 20, 107-108, **154**
- État du pavillon 3, 8 à 9, **155, 156**.
- État riverain 9 à 10.
- exercices d'abandon. Voir: mesures d'urgence
- exercices d'incendie. Voir: mesures d'urgence
- formation  
de l'équipage en sécurité maritime 27, 41 à 42, **163, 171**.  
de l'opérateur des ballasts 34 à 37, **163**  
des équipages d'embarcations de sauvetage **161 à 162**  
des équipages des navires de soutien  
des manœuvres sans spécialité 34 à 36  
du capitaine 39 à 41  
du chef de chantier 31, 39 à 40  
du contremaître 31 à 32  
du personnel SAR **169 à 170**  
École de stabilité d'ODECO 37  
exercices 53 à 55, **161 à 164**.  
formation en cours d'emploi 34 à 36, **163**  
insuffisances 107, 108.  
mesures d'urgence 54, 55, **166**.  
normes **163**.  
programme et politique d'ODECO 34 à 37
- Formation en urgence maritime  
(MED) 32, 41, **162**
- Gadus Atlantica* 124
- Gander, 103<sup>e</sup> Unité de sauvetage  
décision d'attendre 115, 142.  
hélicoptères 140 à 142, **168, 169**.  
première connaissance de la situation de l'*Ocean Ranger* 115, **168**.  
rôle dans les tentatives de sauvetage 121 à 123, **168**.
- Garde côtière canadienne  
*Normes provisoires concernant les unités mobiles de forage en mer* **156 à 159**.
- Garde côtière des États-Unis  
besoin d'un capitaine 40, 41  
besoin d'un équipage marin 41 à 42  
commandement d'unités MODU 40  
inspections 7, 8, 25 à 27  
mesures d'urgence 55
- Gendarmerie royale du Canada (GRC) 115  
responsable de la sécurité. Voir: représentant des relations industrielles
- génératrices Voir: *Ocean Ranger*
- Gilbert* (navire de la Garde côtière canadienne) 123, 124.
- gîte, incident du 6 février, 1982. 47, 55 à 56, 104
- Grenfell* (navire de la Garde côtière canadienne) 143.
- haut-parleurs 20, 22, 25, 99, 100, 108, **172**.  
défaillance 67, 99, 100.
- hélicoptères Voir aussi: Gander, 103<sup>e</sup> Unité de sauvetage  
industrie, spécialisée en recherche et sauvetage **169 à 170**.  
limites  
équipement 121, 140 à 141, **169**.  
environnement 115, 140 à 141  
opérations courantes 47 à 48
- SAR (recherche et sauvetage) Voir:  
Labrador/Voyageur  
Universal, Voir: hélicoptères Sikorsky S-61
- hélisurface 5, 16 à 17, 49, 66, 119 à 120.
- Hibernia J-34. 61.  
condition de la tête de puits telle que retrouvée 94, **170**.
- histoire  
des forages offshore viii  
des opérations de l'*Ocean Ranger* vii, 93
- hublots. Voir aussi: Verres de hublots  
description 19  
emplacement 19, 94, 107  
examen par le LTSA, Voir: Laboratoire des techniques de sécurité
- hypothermie 27, 123, 125, 134, **167**
- immatriculation. Voir: *Ocean Ranger*, *SEDCO 706*, *Zapata Uglund*
- IMP Group Limited 27
- infirmier 49
- inspections  
par l'American Bureau of Shipping Voir: American Bureau of Shipping  
par l'APGTC, Voir: Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada  
par la Direction générale du pétrole, Voir: Direction générale du pétrole  
par la Garde côtière des États-Unis, Voir: Garde côtière des États-Unis  
des radeaux de sauvetage 27  
*Normes provisoires concernant le forage*. Voir: Garde côtière canadienne
- inspection en plongée par la compagnie Mobil 77 à 80
- interrupteurs, Voir aussi: LTSA  
défaillance 84 à 89, 97 à 101  
micro-contacts 88, 98, 99, 100
- interventions de recherche et sauvetage 138 à 141
- Jackman* (Navire de la Garde côtière canadienne) 143
- jauges King (indicateurs de niveau) 20, 103, **154**  
tables de conversion 20, **154**
- Java Seal* 124
- Laboratoire de techniques de sécurité aérienne  
inspection des hublots 79, 80 à 82  
inspection et essais des soupapes à solénoïdes 80 à 82, 84 à 87, 95, 97 à 101  
inspection et essais des verres de hublots 80, 94 à 97  
panneau schématique, inspection et essais 84 à 87, 97 à 101  
son rôle concernant les témoignages et preuves techniques 77, 79  
système de ballastage, ensembles électriques et mécaniques, inspection, et essais 84 à 87
- Labrador/Voyageur (hélicoptères)  
description d'équipement 140 à 141, **169**.  
programme SARCUP (Programme d'amélioration des appareils SAR) **169**.  
réparation et maintenance 140.
- Lloyd's Register of Shipping 3.
- local radio 17, Voir aussi: système de communications  
emplacement 24  
équipement 24 à 25  
personnel de veille 24 à 25, 47
- Loi sur la marine marchande du Canada* 8, **156 à 158, 162**.  
enquêtes sur les accidents maritimes iii, **158**
- maître-sondeur. Voir: contremaître
- manches à air 106, 108, **152**.
- manœuvres sans spécialité  
fonctions 31.  
formation 34 à 36.
- Manuel des mesures d'urgence  
tel qu'exigé par les règlements **158**.
- Manuel d'exploitation* **165, 172**.  
approbation 4, 8, **155**.  
insuffisances 6, 36, **172**.  
renseignements sur l'individu exerçant le commandement 40, **165**.  
renseignements sur l'opération 20, 51, 84, **173**.
- MARISAT 24, 47
- Mayday 70, 71, 102, 131, 139.  
relais 113 à 115.
- MDN Voir: Ministère de la défense nationale
- mécanicien  
fonctions et responsabilités 32.
- Mekhanik Tarasov* 123.
- mesures d'urgence  
évacuation de la plate-forme 53 à 55, **161**.  
exercices 53 à 55, 134, **166, 168, 169**.  
formation 53 à 55, 134  
incendie 53 à 55
- météorologues 48, 131.
- Ministère de la défense nationale (MDN) 141, **170**.
- Misubishi Heavy Industries 4 à 5, 22 à 24.
- Mobil Oil of Canada  
contrat avec l'*Ocean Ranger* vii, 31.  
inspecteur en plongée après l'accident 77.  
personnel 31, 72 à 73, 126 à 127.  
*Plan d'urgence* 52, 134.  
transmission d'informations pertinentes aux opérations de l'*Ocean Ranger* 69 à 71, 133 à 136, **166, 168**.
- modèles; programme d'essais 72, 82 à 84.  
chavirement du modèle 83.  
installations et données utilisées 82.  
résultats des essais 82 à 83.
- MODU (unité mobile de forage en mer)  
normes gouvernementales 4, 8, 40, **155 à 159**.
- Navires de la Garde côtière canadienne (NGCC) 123 à 124, 143
- navires de soutien  
formation des équipages en mesures d'urgence **167**.  
aptitude à assurer le rôle de sauvetage 135 à 136, **166 à 168**.  
description 135, **166 à 168**  
fonctions et responsabilités 47 à 48, **167**.  
rôle dans les efforts de sauvetage 114 à 120, **166 à 168**.
- NORDCO Limited 48, 61 à 62, **171**.
- Nordtor*  
contact radar avec l'*Ocean Ranger* 71, 115, 120.  
fonctions de soutien 137  
ordre de prêter assistance à l'*Ocean Ranger* 71, 113 à 115, 116.  
position 62 à 65, 68, 71, 114 à 115, 136.  
récupération de l'embarcation de sauvetage de l'*Ocean Ranger* 124 à 125.  
récupération des victimes 124
- Norwegian Hydrodynamic Laboratoires (NHL) 82 à 84
- Obturbateur anti-éruption 33, 78, 93, **171**.
- Ocean Bounty* 32



- Ocean Victory* 32
- Ocean Ranger*
- abandon 70 à 71, 113, 115, 131, 133
  - articles retrouvés pendant la plongée 77 à 79, 94, 100, 106, **153**
  - certificats 8 à 9, 25, 40 à 41, **155 à 156, 161, 171**.
  - chavirement 106, 122, **152, 153, 166**
  - classification vii, 3 à 8, **155 à 156**.
  - construction vii, 4 à 5.
  - déballastage 48, 101.
  - découplage du 14 février, 1982. 64, 65, 69, 93.
  - défauts de la conception 6, 19 à 20, 88 à 89, 94, 106 à 108, **151 à 155, 159, 172**
  - étanchéité 15, 17, 20, 89, **152**.
  - puits aux chaînes 15, **152 à 153**
  - système de contrôle des ballasts 20, 88 à 89, 94, 98 à 99, **151**.
  - système de pompage 20
  - description (structure) ix, 5, 15 à 17.
  - disposition générale ix, 15 à 17, 26
  - dommages constatés après le désastre 77 à 80, 86 à 87, 97 à 101, **153**.
  - facteurs ayant contribué à la perte 107 à 108, **151, 152, 170 à 172**
  - génératrices 16 à 17, 99.
  - histoire de son exploitation vii, 93
  - immatriculation vii, 4
  - inspections par l'ABS, Voir: American Bureau of Shipping
  - inspections par l'APGTC, Voir: Administration du pétrole et du gaz
  - inspections par la Direction générale du pétrole, Voir: Direction générale
  - inspections par l'U.S. Coast Guard, Voir: Garde côtière des États-Unis
  - limite d'exploitation 48 à 49, 53, 93
  - organisation de l'effectif 41 à 42, 53 à 55, **155 à 156, 161**.
  - opérations de forage 9 à 10, 26, 31 à 32, 47 à 48.
  - opérations du 14 février, 1982. 62 à 66
  - position après l'accident 77 à 78
  - propriétaire vii
  - statistiques sur les accidents 49
  - systèmes d'évacuation 25 à 27, 132 à 133
- ODECO
- arguments présentés devant le tribunal 94, 98 à 99
  - conception et construction de l'*Ocean Ranger* 4, 22 à 23, 88
  - conformité aux règlements 25, **155 à 156, 160, 171**
  - Manuel de mesures d'urgence* 52 à 53
  - politique et programme d'entraînement 34 à 37, 41
- Offshore Employment Register 39, **165 à 166**
- opérateur des ballasts 37.
- fonctions et responsabilités 34, 49 à 52, **173**.
  - formation 35 à 37, **163, 164, 172**.
  - réaction probable suivant la rupture du verre du hublot 99 à 100, 101 à 102
  - surveillance 32.
- opérateur radioélectricien 24, 47, 70 à 71
- Organisation maritime internationale (OMI) 8, **156**.
- ouvriers de plancher
- fonctions 32.
  - formation 34 à 36.
- panneau de détection de gaz, Voir: salle de contrôle des ballasts
- panneau schématique, Voir: console de contrôle des ballasts
- personnes impliquées dans la série d'événements des 14 et 15 février, 1982. 72 à 73, 126 à 127.
- plancher de forage 16, 32, 35, 49, 65, 79.
- Plan d'urgence*
- conjoint **166**.
  - Mobil 52 à 53, 133 à 134, **166**
  - SAR Voir: SAR
- politiques d'embauchage
- du Canada 38 à 39
  - de la Direction générale du pétrole de Terre-Neuve 9 à 10, 38 à 39, **165, 166**.
  - d'ODECO 37 à 39
- pollution des mers (prévention) **170**.
- pompes
- interrupteurs 84 à 89, 97 à 104
  - limites d'exploitation 88, 104.
- pontons
- description 15 à 16, 18
  - dommages 77 à 78
- radar
- disparition de l'*Ocean Ranger* 71, 120, 123, 134
- radeaux de sauvetage **161**
- du *Seaforth Highlander* 119
  - emplacement 26, 27
  - inspections 27
  - méthode de mise à l'eau 27, **159 à 160**
  - récupération 123
- Radio de la Garde côtière canadienne (VON) 115, **169**
- rapports
- défaillance de la console des ballasts Voir: console de contrôle des ballasts
  - de la distance de veille, navires de soutien **166 à 167**
  - de la gîte de l'*Ocean Ranger* du 14 février, 1982, à Mobil 69 à 71, 113, 131
  - de tout événement important **172**
  - Rapport du matin 47, 51 à 52, 64, **173**
  - Rapport du soir 47
  - sur la décision de mettre en exécution les mesures d'urgence **173**
  - sur les données environnementales pour les prévisions météorologiques, Voir: environnement
- Ravensturm* 49
- RCC Halifax
- appels à la 103<sup>e</sup> Unité de sauvetage, à Gander 115, 121 à 123, 139 à 142
  - appels au SAREC St. John's 115
  - connaissance sur les forages dans la zone Hibernia Voir: SAREC
  - engagement des ressources SAR 120 à 121, 140, 143 à 147, **168**
  - ralentissement des efforts SAR 124 à 125
  - rôle et fonctions 138
- RCC New York 113, 131, 139
- recherche et sauvetage (Voir: SAR)
- règlements
- APGTC. (Voir: APGTC)
  - sur les critères de conception des MODUs **154 à 157**
  - sur les rapports **172**
- Direction générale du pétrole de Terre-Neuve 9 à 10, 37, 39, 48, 53, 136, **155**.
- sur l'embauchage de main-d'œuvre local 37 à 38, **165 à 166**
  - effet sur les opérations de l'*Ocean Ranger* **154 à 155**.
- Garde côtière canadienne
- Normes provisoires* **156 à 159**
- Garde côtière des États-Unis 8, **155**.
- sur la présence d'un capitaine 40
  - sur la présence d'un équipage marin 41 à 42
  - sur le commandement d'unités MODU 40.
  - sur les mesures d'urgence 53 à 55.
  - sur les moyens d'évacuation de l'*Ocean Ranger* **160**.
- Norvège
- sur le commandement de MODUs 41.
- Royaume-Uni
- sur le commandement d'unités MODU 41.
- représentant des relations industrielles 32, 55
- réservoirs et ballasts
- contenu après le chavirement 79, 101
  - indicateurs de niveau, Voir: jauges King
  - réservoirs de ballast dans les pontons 15 à 20
  - réservoirs de stockage dans la coque supérieure 16, 17
  - rôle d'appel 27, 54 à 55
- salle de contrôle des ballasts
- contre-hublots 20, 79, 94, 99, 107, **152, 154**
  - description 19, 37
  - emplacement 16, 19, 50, 96, 106 à 107, **151, 152**
  - effectif 34, **172, 173**
  - équipement de communications 20, 24 à 25, 99
  - haut parleurs 20, 37, 99, 100, 107
  - hublots 19, 20, 50, 96, **154**
  - nettoyage de l'eau 96, **152**
  - ordinateur d'environnement 20
  - panneau de détection de gaz 67, 99, 100
  - verres de hublots 19, 106, **152, 159**
- SAR (Recherche et sauvetage)
- absence d'un plan d'urgence maritime 140, **169, 170**
  - aéronefs 121, 139 à 140
  - arrivée aux champs Hibernia 123
  - commandant sur place 124 à 125, **170**
  - emplacement 120 à 121, 138 à 143
  - relève 124 à 125
- SARCUP 169
- SAREC St. John's
- connaissance de la perte de l'*Ocean Ranger* 120, 133
  - connaissances des activités de forage dans la zone Hibernia 139 à 140, **166, 168 à 169**
  - fonctions et rôle 138 à 139
  - première connaissance de la situation de l'*Ocean Ranger* 113, **166**
- Seaforth Fednav 137, **171**
- Seaforth Highlander* 135
- équipement de sauvetage 116 à 117, **167**
  - fonctions de soutien 135 à 137, **167, 171**
  - mise à l'eau du radeau de sauvetage 119
  - ordre d'assurer la veille rapprochée 70, 105, 113, 131
  - position 64 à 65, 68 à 71, 118 à 120, 132, 136
  - repérage visuel de l'*Ocean Ranger* 117
  - tentative de secours 117 à 120, 135 à 137, **167**
- Seaforth (Maritime) Limited 48
- secteur des logements 16, 84, 106, 108, **152, 154**
- Sécurité des navires, Garde côtière canadienne **156**
- SEDCO 706
- appels entendus 66 à 69, Voir aussi: appels

- avaries causées par la tempête 55 à 56  
 emplacement 61 à 63  
 immatriculation 61  
 navire de soutien, Voir: *Boltentor*  
 personnel 72 à 73, 126 à 127  
 structure et commandement **165**  
 séquence des interventions 140.  
 engagement des unités 120 à 121  
 résultats des efforts SAR 124 à 125
- Service de l'environnement atmosphérique 48
- Sigurfari* 123
- Sikorsky S-61 hélicoptères 38, 47 à 48, 133  
 équipement 139  
 rôle dans les tentatives de sauvetage 121 à 122, 139, **166**.
- sociétés de classification  
 histoire 3 à 5  
 règlements 3 à 8, **154 à 157**.
- soupapes  
 prise d'eau de mer 98, 104, 105, **154**  
 réservoirs de ballast 86 à 87, 97 à 104, **152**  
 solénoïdes 97, 98.
- stabilité **152, 153, 154**.  
 calculs de stabilité et rapports 49 à 52, 79, **153, 172, 173**.  
 effets d'alourdissement 84, **153**  
 inclinaison 19, 20, 51, 101, 102, **154, 155**
- structure de commandement. Voir aussi: contre-maître, capitaine, *SEDCO 706*, maître-sondeur, *Zapata Ugland*.  
 à bord des embarcations de sauvetage 53 à 55.  
 conflits 39 à 41, 52 à 53, **164**.  
 telle que dans le *Manuel d'exploitation 165*  
 tel que dans les *Mesures d'urgence d'ODECO 52*.  
 tel que dans le plan d'urgence de la compagnie Mobil 52, 133.
- prévisions météorologiques  
 entraînant de mesures de précaution 48, 62, 64 à 65, **170 à 172**  
 fréquence 48  
 interprétation erronée 48, **170 à 171**  
 pour le 14 février, 1982. 62 à 65  
 préparation 48, **170 à 171**  
 prévisions disponibles aux hélicoptères SAR 115, 140 à 141  
 système de mesure utilisé **171**
- programme de plongée  
 articles récupérés de l'*Ocean Ranger* Voir: *Ocean Ranger*  
 condition de l'*Ocean Ranger*, telle que retrouvée 77 à 80
- puits aux chaînes  
 alarmes d'envahissement 108, **154**  
 emplacement et description 15, 16  
 envahissement 6, 15, 106, 108, **152, 153, 173**  
 étanchéité à l'eau 15, 108, **154, 159**
- puits central 16, 33.  
 système d'amarrage 15 à 16
- système de ballastage  
 aspects étudiées lors des essais de modèles 82 à 84  
 description 18 à 24  
 insuffisances 19 à 20, **151**  
 transfert de ballast par gravité 36, 83, 102, **152, 153**
- système de communications 24 à 25, 108, **172**  
 entretien 32, 34  
 insuffisances 24 à 25, 108, 140 à 141, **172**
- MARISAT 47, 69  
 raccordement au réseau téléphonique sur terre 47, 69  
 SPECTOR 24  
 téléphone autogénérateur 24 à 25
- systèmes et équipements d'importance capitale (recommandations)  
 analyse des systèmes **154, 159**  
 protection contre les forces de l'environnement **154**  
 systèmes de réserve **154, 162**.
- systèmes d'évacuation  
*Ocean Ranger* Voir: *Ocean Ranger*  
 recherche et développement **159 à 160**
- Summerside, 413<sup>e</sup> Escadron de recherche et sauvetage 122 à 123, 140, 141
- SURPIC 145, **169**
- tempête du 14 février, 1982. 62 à 64
- tentatives de sauvetage  
 conditions de l'environnement pendant les tentatives 116 à 120, 138  
 de l'embarcation de sauvetage de l'*Ocean Ranger* 116 à 120  
 par le *Seaforth Highlander* 117 à 120, 135 à 138  
 par le Universal Helicopters 121, 137 à 138  
 recherche de survivants 115 à 125  
 récupération des victimes 123 à 125
- tiges de commande manuelle 20 à 23, 36 à 37, 103, 105, 108.  
 dans la chambre des pompes 22, 108.  
 telles que récupérées 80 à 81, 103 à 104.
- tige de forage 32, 61, 65, 78, 106, **170**.
- tirant d'eau  
 échelle de tirant d'eau 19 à 20, 95, **151, 155**.  
 effet sur la stabilité 49, 66, 82, 101.
- tracé de dérive Voir: navires de soutien, rôle dans les missions de sauvetage
- transfert de ballast par gravité Voir: système de ballasts
- transport par aéronefs 38, 47, 49.
- tube conducteur marin 33, 64, 93.
- Universal Helicopters Limited Voir Sikorsky S-61
- U.S. Coast Guard, Voir: Garde côtière des États-Unis.
- vagues  
 effet sur l'*Ocean Ranger* 66 à 69, 94 à 95  
 effet sur *SEDCO 706 66*  
 hauteur pendant la tempête du 14 février, 1982. 66, 67 à 69
- veille rapprochée 70, 137, 138.
- vents  
 limite nécessitant l'arrêt des opérations de forage 48  
 pendant la tempête du 14 février, 1982 61 à 71, 115, 121, 141 à 143
- verres de hublots 20, 77 à 78, 79, 106 à 107, **151, 152, 159**  
 examen et essais, Voir: LTSA  
 norme industrielle japonaise (JIS) 80  
 rupture 20, 66 à 69, 94 à 97, 106 à 107
- Zapata Ugland*  
 emplacement 61  
 immatriculation 61  
 opérations le 14 février, 1982. 61, 64  
 structure de commandement **164**  
 navire de soutien, Voir: *Nordertor*





PROPERTY OF - PROPRIÉTÉ DU  
PRIVY COUNCIL OFFICE  
BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE

